

LA SOLIDARITÉ DANS LE 15^{ÈME} ARRONDISSEMENT DE PARIS

Au cœur des initiatives solidaires

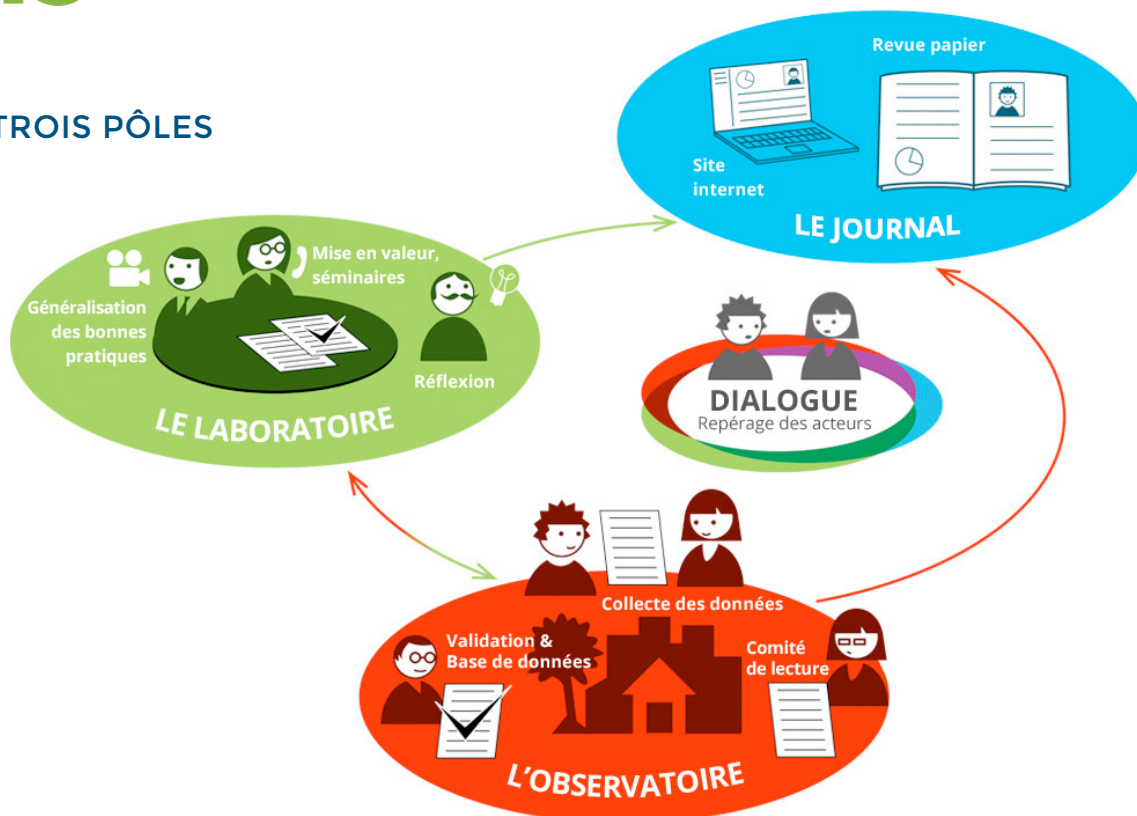


CONTRIBUER AU PROGRÈS SOCIAL PAR LA CAPITALISATION ET LE PARTAGE DES SAVOIRS DE TERRAIN.

Tel est le principe qui a conduit Philippe Kourilsky, Professeur émérite au Collège de France, à fonder en 2010, RESOLIS (association à but non lucratif).

Les actions de terrain dans le domaine de la solidarité sont trop souvent méconnues alors qu'elles peuvent être sources de véritables innovations sociales. RESOLIS a développé des outils de repérage, d'évaluation et de valorisation des meilleures pratiques et de leurs auteurs.

SES TROIS PÔLES



SON ÉQUIPE



LE JOURNAL RESOLIS EST :

publié par l'Association RESOLIS
(Loi 1901 - Siret n° 794 833 863 000 10)
4, rue de la Sorbonne, 75005 PARIS
www.resolis.org
Contact : observatoire@resolis.org
Coordonné par Agnès CHAMAYOU
et Salomé LENGLET
Imprimé en France - ISSN 2276-4275
Graphisme : Frédéric Ledoux

© AUTEURS 2016

Les textes publiés sont disponibles sous la licence Creative Commons.

Les auteurs conservent leurs droits sur leur article mais autorisent la revue à le publier, le copier, le distribuer, le transmettre et l'adapter à condition qu'ils soient correctement cités.

www.creativecommons.org/licenses/

Le contenu des fiches n'engage que l'auteur.

PRESENTATION DES PARTENAIRES



La Mairie du 15e arrondissement de Paris fait partie des villes partenaires du programme « Pauvreté France » de RESOLIS. Nous remercions **Marie-Caroline Douceré** (Adjointe au Maire chargée de la vie associative et du CICA) et **Youma-Aïcha Mairé** (Adjointe au Maire chargée de la solidarité et de l'économie sociale et solidaire) pour leur soutien, ainsi que **Marie de La Rochefoucauld** (chef de cabinet du Maire) pour son précieux appui opérationnel et le service communication de la Mairie pour la mise à disposition de photographies.



FONDATION
BETTENCOURT
SCHUELLER

www.fondationbs.org

Ce numéro spécial du *Journal RESOLIS* a été élaboré dans le cadre du programme « Pauvreté France », soutenu par la **Fondation Bettencourt Schueller**.

Synthèse du Numéro «La Solidarité dans le 15^e»

Thèmes abordés dans le numéro :



Accès aux droits



Budget, surendettement



Education



Logement



Alimentation



Culture, sports & loisirs

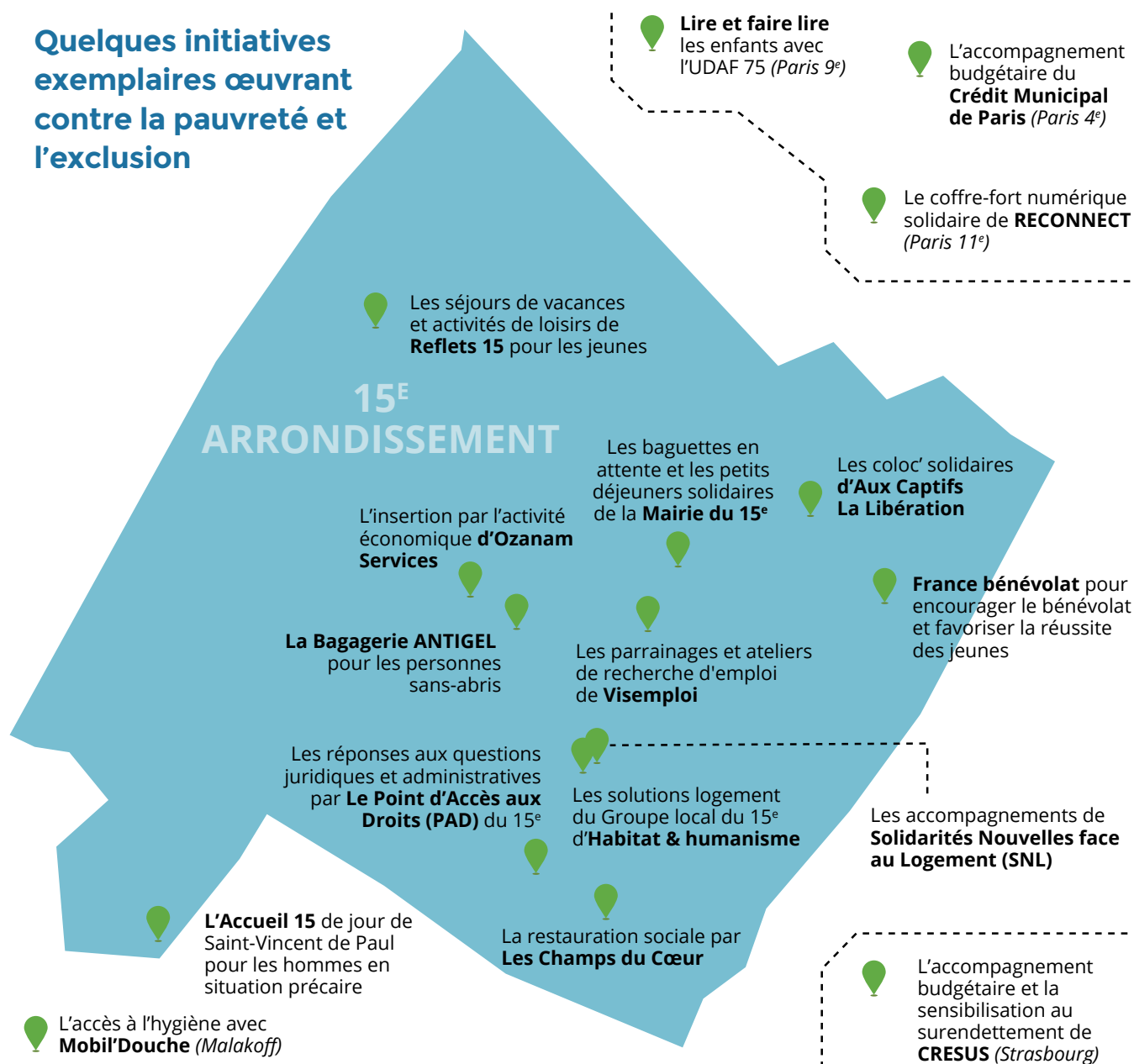


Insertion professionnelle



Biens essentiels

Quelques initiatives exemplaires œuvrant contre la pauvreté et l'exclusion



Le 15^e en quelques chiffres

- 240 823 habitants (INSEE 2014)
- 25 897 entreprises repertoriées (INSEE 2015)
- 4 150 associations recensées (Recherches et Solidarités 2012)
- 10,7 % de personnes en situation de pauvreté (INSEE 2012)
- 9,4 % de chômage (INSEE 2013)
- 3 885 allocataires du RSA socle (CAF 2014)
- Revenu fiscal médian de 30 137 € (INSEE 2012)
- 15,9 % de logements sociaux (INSEE 2013)

Synthèse p.4

Introduction et contexte p.10

SE SOUCIER DES PLUS DÉMUNIS : UNE DÉMARCHE SOLIDAIRE ET PARTENARIALE SOUTENUE PAR LA MAIRIE p.11

○ EDITORIAL

○ AUTEUR : **Philippe GOUJON**

Chapitre 1: p.12

DES INITIATIVES POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

VISEMPLOI : UN EMPLOI POUR CHACUN GRÂCE A LA SOLIDARITÉ DE TOUS .. p.14

○ FICHE

○ AUTEUR : **Alain DUBREUIL**

○ RÉSUMÉ : Depuis 2004, l'association Visemploi propose aux chercheurs d'emploi franciliens : des permanences d'accueil, des aides ponctuelles, un accompagnement individuel sous forme de parrainage et divers ateliers de recherche d'emploi. Toutes ses prestations sont gratuites et assurées par des bénévoles. Elles durent aussi longtemps que l'aboutissement des projets des personnes accompagnées le nécessite.

L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE SELON OZANAM SERVICES p.16

○ FICHE

○ AUTEUR : **Marie José CASTILLO**

○ RÉSUMÉ : Sorte d'agence d'intérim solidaire, Ozanam services appuie, depuis 1988 dans le 15e arrondissement de Paris, la réinsertion socio-professionnelle de personnes très éloignées de l'emploi. Cette association intermédiaire leur propose des missions ponctuelles et régulières (entretien de locaux, petits travaux de rénovation, manutention, service à la personne...) ainsi qu'un accompagnement personnalisé.

LES CHAMPS DU CŒUR : « MANGER À VOLONTÉ » À PARIS p.18

○ FICHE

○ AUTEUR : **Diarra LY**

○ RÉSUMÉ : L'association Les Champs du Cœur promeut le développement d'emploi et d'activités à forte utilité sociale, économique et environnementale. Depuis 2013, elle propose des solutions d'insertion et de restauration sociale dans le 15e arrondissement de Paris.

Chapitre 2: p.20

DES INITIATIVES POUR LE LOGEMENT

LA COLOCATION SOLIDAIRE DE VALGIROS DANS LE 15^E ARRONDISSEMENT DE PARIS . . p.22

○ FICHE

○ AUTEUR : Valéry LAROCHELLE

○ RÉSUMÉ : Depuis 2010, l'association Aux Captifs La Libération propose un Centre d'Hébergement de Stabilisation (CHS) à des personnes sans-abris dans le 15^e arrondissement de Paris. L'accompagnement dans leur réinsertion est assuré à la fois par une équipe éducative et par des bénévoles qui cohabitent avec les résidents. Cette colocation crée une relation interpersonnelle authentique qui favorise les parcours de socialisation et de reconstruction.

SOLIDARITE NOUVELLES POUR LE LOGEMENT (SNL) : 25 ANS DE LUTTE CONTRE LE MAL-LOGEMENT EN ILE-DE-FRANCE p.24

○ FICHE

○ AUTEUR : Marie-Paule GUENFOUD

○ RÉSUMÉ : Depuis 1988, SNL accompagne les personnes en situation de précarité jusqu'à l'accès à un logement pérenne. Pendant le séjour dans les logements SNL, les bénévoles du Groupe Local de Solidarité (GLS) et les travailleurs sociaux salariés aident les locataires en insertion à s'approprier leur logement, s'intégrer dans le quartier et réaliser leurs démarches administratives.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DE PROXIMITE ET LOGEMENTS EN DIFFUS D'HABITAT ET HUMANISME ILE-DE-FRANCE POUR LA MIXITE SOCIALE DES CENTRES VILLES . . p.26

○ FICHE

○ AUTEUR : Marie LEFEVRE

○ RÉSUMÉ : Le mouvement Habitat et Humanisme développe des solutions de logement adaptées aux nouvelles précarités. Depuis 1992, l'équipe salariée et bénévole du groupe local du 15^e arrondissement de Paris aide les familles et les personnes seules dans leur parcours d'insertion en vue de leur accès à un logement autonome au cœur de l'agglomération.

Chapitre 3: p.28

DES INITIATIVES POUR MIEUX GERER SON BUDGET

DILEMME® : UN PROJET INNOVANT D'EDUCATION BUDGETAIRE ET FINANCIERE !.. p.30

○ FICHE

○ AUTEUR : Jean-Louis KIEHL

○ RÉSUMÉ : Dilemme®, programme d'éducation budgétaire innovant et ludique, vise à former et sensibiliser tous les publics aux questions liées à la gestion budgétaire, aux avantages et aux risques des différents moyens de paiement, au fonctionnement général des banques, des assurances et du crédit dans une logique d'échanges, d'inclusion et de responsabilisation individuelle et collective.

L'ACCOMPAGNEMENT BUDGETAIRE SELON LE POINT SOLUTIONS SURENDETTEMENT (P2S) p.32

○ FICHE

○ AUTEUR : Jean-Baptiste DELAFORGE

○ RÉSUMÉ : Depuis 2012, l'équipe de bénévoles et de salariés du Crédit Municipal de Paris accompagne les parisiens rencontrant des problèmes d'argent : diagnostic financier, conseils personnalisés, intervention auprès des créanciers, ateliers collectifs... Cette plateforme expérimentale fonctionne en partenariat avec la Banque de France et des prescripteurs (type services sociaux, associations spécialisées...).

LA LUTTE CONTRE LE SURENDETTEMENT DE CRESUS ILE-DE-FRANCE p.35

○ FICHE

○ AUTEUR : Jean-Paul LERNER

○ RÉSUMÉ : Depuis 2004, l'association Crésus Île-de-France Paris a pour objet d'accompagner les personnes et les familles qui sont confrontées à de graves difficultés financières, au point qu'elles sont le plus souvent en situation de surendettement, se trouvant alors dans l'impossibilité de faire face à leurs dettes exigibles et à échoir. L'aire géographique de ses interventions correspond aux huit départements de la région Île-de-France. Elle conduit trois types d'activités, distinctes, mais qui sont souvent complémentaires : La prévention du surendettement, le traitement des situations de surendettement et l'accompagnement au microcrédit personnel.

Chapitre 4: p.38

DES INITIATIVES POUR ACCEDER A SES DROITS

LES PETITS DEJEUNERS SOLIDAIRES DE LA MAIRIE DU 15E p.40

○ FICHE

○ AUTEUR : **Marc ESCLAPEZ**

○ RÉSUMÉ : Depuis 2008, la Mairie du 15e arrondissement de Paris organise des petits déjeuners mensuels à destination des personnes en situation de précarité. Ce moment de convivialité vise à maintenir le lien social et si possible à les orienter vers les services sociaux ou associatifs utiles à leur insertion.

LES PERMANENCES DU POINT D'ACCES AUX DROITS DU 15E ARRONDISSEMENT DE LA VILLE DE PARIS p.42

○ FICHE

○ AUTEUR : **Karine BALLU**

○ RÉSUMÉ : Le Point d'Accès au Droit (PAD) est un service municipal de la Ville de Paris. Ce lieu, ouvert à tous, propose gratuitement des informations et consultations juridiques, une aide et un accompagnement dans les démarches administratives et juridiques ainsi qu'un accès à des médiations et/ou conciliations.

RECONNECT : UN CLOUD SOLIDAIRE FACILITANT L'ACCES AUX DROITS p.44

○ FICHE

○ AUTEUR : **Vincent DALLONGEVILLE**

○ RÉSUMÉ : Depuis 2016 partout en France, le coffre-fort en ligne RECONNECT permet à toute personne majeure en situation précaire de sauvegarder ses documents (ses papiers administratifs sous forme de scan ou photo, ses contacts, ses rendez-vous...) et de les partager librement et en sécurité avec les travailleurs sociaux.

Chapitre 5: p.46

DES INITIATIVES POUR LES PLUS EXCLUS

L'ACCUEIL DE JOUR DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL - ACCUEIL 15. p.48

○ FICHE

○ AUTEUR : **Bruno DE BUZONNIERE**

○ RÉSUMÉ : Des hommes de 25 à 60 ans en situation précaire trouvent dans cet accueil de jour du 15e arrondissement animé par des bénévoles, des repas partagés, des douches, une laverie, des ordinateurs et des relais vers la réinsertion.

LA BAGAGERIE D'ANTIGEL : POUR DEPOSER SES BAGAGES ET SE RESOCIALISER . . p.50

○ FICHE

○ AUTEUR : **Pierre de LAROCHE**

○ RÉSUMÉ : Depuis 2010, La Bagagerie d'ANTIGEL accueille tous les jours, matin et soir, dans le 15e arrondissement de Paris, des personnes sans-abri, qui peuvent disposer d'un espace privé pour déposer leurs affaires en toute sécurité et sans limite de temps puis profiter d'un moment de convivialité (café, ateliers, sorties...). Les permanences bénévoles, l'accompagnement de l'animatrice et le réseau de partenaires leur permettent de retrouver progressivement leur autonomie.

MOBIL'DOUCHE : UN BAIN DE DIGNITÉ EN ILE-DE-FRANCE p.52

○ FICHE

○ AUTEUR : **Ranzika FAÏD**

○ RÉSUMÉ : Depuis 2012, l'association MOBIL'douche parcourt le sud-est des Hauts-de-Seines, Châtillon, Montrouge, les 14e, 13e et 15e arrondissements de Paris pour proposer aux personnes sans-abris et mal-logées un accès itinérant à l'hygiène. Au-delà de la dimension sanitaire, elle contribue à garder un lien social et à maintenir la dignité.

DES BAGUETTES EN ATTENTE POUR LES ASSOCIATIONS PARISIENNES p.54

○ FICHE

○ AUTEUR : **Marc ESCLAPEZ**

○ RÉSUMÉ : Depuis 2015, la Mairie du 15^e arrondissement de Paris appuie le développement de l'opération « Baguette en attente ». Un élu démarche les boulangeries locales et les met en relation avec des associations qui redistribuent le pain à leurs bénéficiaires. Cette initiative citoyenne repose sur la générosité des habitants qui achètent une ou plusieurs baguettes en plus de la leur.

Chapitre 6: p.56

DES INITIATIVES POUR LES JEUNES

LIRE ET FAIRE LIRE : DEVELOPPER LE PLAISIR DE LIRE DES ENFANTS GRACE A UNE SOLIDARITE INTERGENERATIONNELLE p.58

○ FICHE

○ AUTEUR : **Louis-Pascal KNEPPERT**

○ RÉSUMÉ : Les bénévoles « Lire et faire lire » cherchent à développer le plaisir de la lecture des enfants et leur maîtrise de la langue, grâce à des séances de lecture hebdomadaire. Ce programme national promeut ainsi les échanges intergénérationnels, les bénévoles ayant tous plus de 50 ans.

REFLETS 15 : ANIMER LA VIE DES JEUNES DU 15^E ARRONDISSEMENT DE PARIS . . p.60

○ FICHE

○ AUTEUR : **Ghislain ANGOUILLANT**

○ RÉSUMÉ : Depuis 2014, l'association Reflets 15 organise des séjours de vacances (hiver-été) et des activités sportives ou culturelles pour des enfants et des jeunes (6-17 ans) de tout horizon social, qui leur permettent de se sociabiliser et de découvrir leur ville ou de nouveaux environnements.

LE «PASSEPORT BENEVOLE» p.62

○ FICHE

○ AUTEUR : **Dominique THIERRY**

○ RÉSUMÉ : Grâce au « Passeport Bénévole » conçu par France Bénévolat en 2007, les compétences acquises au cours d'une expérience bénévole peuvent aujourd'hui être valorisées et bénéficient d'une reconnaissance formelle.

LES AMBASSADEURS LYCEE DE FRANCE BENEVOLAT p.64

○ FICHE

○ AUTEUR : **Dominique THIERRY**

○ RÉSUMÉ : Dans son programme « Ambassadeurs Lycées » lancé en 2011, France Bénévolat en partenariat avec de nombreuses associations sensibilise les lycéens français à l'engagement solidaire et bénévole.

Discussions p.66

LES BÉNÉVOLES, DES ACTEURS CLÉS DE LA SOLIDARITÉ p.67

○ EDITORIAL

○ AUTEUR : **Jacques GUÉRIN**

ELOGE DE L'ALTRUISME ET DE L'ALTRUITE p.68

○ ARTICLE

○ AUTEUR : **Philippe KOURILSKY**



Crédit photo : CABM15

15

*Introduction
et contexte*

SE SOUCIER DES PLUS DÉMUNIS : UNE DÉMARCHE SOLIDAIRE ET PARTENARIALE SOUTENUE PAR LA MAIRIE

Arrondissement le plus peuplé de Paris avec 240 823 habitants recensés en 2014 (INSEE), le 15^{ème} est également l'un des plus vastes, représentant 8 % de la superficie de la capitale ! Délimité au nord par la Seine, à l'est par le boulevard du Montparnasse et au Sud par les communes de Vanves et d'Issy-les-Moulineaux, c'est aussi l'arrondissement du mondialement connu Institut Pasteur, du pont de Bir Hakeim et du pont Mirabeau, si bien célébré par Guillaume Apollinaire....

Un revenu médian au-dessus de la moyenne parisienne (30 137 € contre 25 711 €), une importante proportion de cadres (32 %) et une grande part (80%) de ménages imposés pourraient conduire à des conclusions hâtives quant au profil social de cet arrondissement.

En réalité **le 15^{ème} accueille une grande hétérogénéité** de populations. Avec une forte implantation de logements sociaux (près de 20% SRU), de la rue Cotentin à la Porte Brancion, des Périchaux à Balard, il abrite aussi une population parmi la moins aisée de la Capitale. Avec 21,4% de la population âgée de plus de 60 ans en 2010, le 15^{ème} doit répondre au défi du risque d'isolement comme aux besoins des familles monoparentales, de la difficile insertion professionnelle des jeunes ou encore de l'émergence constatée d'une fracture numérique.

Fort de ces visages très contrastés, le 15^{ème} doit adapter son offre de services aux besoins spécifiques des différents quartiers. De nombreux acteurs, associatifs ou non, existent sur le terrain : encore faut-il assurer une meilleure connaissance de leurs actions parmi eux et vis à vis des habitants pour permettre une coopération renforcée et une aide optimisée dans les parcours si complexes des bénéficiaires.

Avec une vie associative remarquablement riche (4 150 associations recensées en 2012), le 15^{ème} a développé des solutions innovantes pour faire face, et compléter l'action des services sociaux, extrêmement sollicités.

Le présent numéro du *Journal RESOLIS* offre quelques illustrations d'actions exemplaires en matière de logement, d'insertion professionnelle ou encore en faveur des jeunes.

Consciente de son rôle moteur dans la mobilisation des acteurs locaux et dans la promotion de l'animation des initiatives solidaires, la Mairie du 15^{ème} a organisé les états généraux de la solidarité. Ils visaient d'une part à répondre au plus près des besoins des habitants, et d'autre part à coordonner les différents dispositifs à visée sociale déployés dans l'arrondissement : états généraux de la jeunesse, Conseil local de santé mentale, Conseil local des personnes âgées... Elle peut aussi compter sur un grand nombre de relais locaux : la coordination sociale territoriale, des coordinateurs au sein des différents services (jeunesse, sport, santé mentale...) ainsi qu'une coordination territoriale qui renforce le maillage local et facilite les échanges, comme la coopération entre les services.

La Mairie du 15^{ème} a ainsi confié à l'Association RESOLIS la mission de rendre visible les initiatives menées sur son territoire. Mission accomplie ! L'organisation de plusieurs réunions d'échanges avec les acteurs locaux a démontré toute l'importance de ces acteurs de terrain qui souhaitent mieux partager entre eux pour améliorer encore leurs actions, en particulier auprès des plus démunis, pour encourager les mutualisations et révéler les synergies.

Ces premiers pas initiés vers davantage de travail en réseau des acteurs locaux et de transversalité méritent d'être généralisés !



Philippe GOUJON

Maire du 15^e Arrondissement de Paris,
Député de Paris (12^e circonscription), Conseiller de Paris, Conseiller métropolitain

Chapitre 1 :
**DES INITIATIVES
POUR L'INSERTION
PROFESSIONNELLE**



Crédit photo : CABM15

Visemploi : un emploi pour chacun grâce à la solidarité de tous

Résumé : Depuis 2004, l'association Visemploi propose aux chercheurs d'emploi franciliens : des permanences d'accueil, des aides ponctuelles, un accompagnement individuel sous forme de parrainage et divers ateliers de recherche d'emploi. Toutes ses prestations sont gratuites et assurées par des bénévoles. Elles durent aussi longtemps que l'aboutissement des projets des personnes accompagnées le nécessite.

AUTEUR(S)

Alain DUBREUIL

Chef d'équipe

alaindubreuil44@hotmail.fr

PROGRAMME

Démarrage : 2004

Lieu de réalisation : Ile-de-France

Budget : N/C

ORGANISME(S)

Visemploi

2 rue Gerbert

75015 Paris

<http://www.visemploi.fr/>

Salariés : N/C

Bénévoles : 100

Adhérents : 100



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : lundi 04 avril 2016

Appréciation(s) du comité : *Description du programme incomplète*

Solution(s) : *Emploi, Exclusion et isolement*

Opérateur(s) : *Association, ONG*

Pays : *France, Île-de-France*

Bénéficiaires : *Chômeurs*

Envergure du programme : *Locale*

Domaine(s) : *Travail, Éducation, Formation*

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (Paris 15ème)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

*Pour citer un texte publié par RESOLIS : DUBREUIL, « Visemploi : un emploi pour chacun grâce à la solidarité de tous », **Journal RESOLIS** (2016)*

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Créée en 2004, l'association Visemploi repose sur la conviction qu'un échange régulier entre un chercheur d'emploi et un accompagnant contribue fortement au retour à l'emploi. Actuellement, des structures d'accueil et de parrainage visant à rompre la solitude des demandeurs d'emploi sont présentes dans 9 territoires (Paris Centre, Paris 9ème, Paris 12ème, Paris 15ème, Paris 18ème, Boulogne, Bondy, Villemomble et Nogent).

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Faciliter le retour à l'emploi ou à la formation
- Accompagner les chercheurs d'emploi tout au long de leur démarche

ACTIONS MISES EN OEUVRE

Services proposés par des bénévoles, gratuits et ouverts à tous :

1) Permanences d'accueil : orientation des chercheurs d'emploi (ex. Permanences Paris 15e les samedis 10h-12h, au 11 rue Bausset)

2) Options :

- Parrainage : accompagnement individuel sur le long terme (entretiens périodiques)

- Cycle de formation : séances de 2,5h. Thèmes des ateliers de recherche d'emploi : rédiger son CV, rédiger sa lettre de motivation, évaluer ses compétences, développer son réseau, définir son projet professionnel, préparer son entretien...

- Redirection vers une autre association plus adaptée si besoins spécifiques (difficultés d'ordre social : santé, papiers, logement...)

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- 2012 : 200 personnes accueillies, dont 64 parrainées, 117 participants aux ateliers et 63% sorties positives
- 2013 : 210 personnes accueillies, dont 66 parrainées, 136 participants aux ateliers et 68% sorties positives
- 2014 : 250 personnes accueillies dont 86 parrainées, 125 participants aux ateliers et 66% sorties positives (dont 44 % CDD, 30% CDI, 10 % formation et 7 % création d'activité)
- Retour des personnes accompagnées : globalement satisfaites (nombreux témoignages très positifs, mentionnant souvent la relation de confiance)
- Une centaine de membres bénévoles formés en interne à la relation d'accompagnement
- Environ, 20 % des bénévoles de l'association sont à la fois accueillant(e) et parrain / marraine
- Label de « Structure de parrainage vers l'emploi » de la DIRECCTE

ORIGINALITE DU PROGRAMME

L'accompagnement Visemploi repose sur un engagement réciproque des parrains / marraines et des filleuls. Ils construisent ensemble un processus de recherche d'emploi formalisant les attentes, les objectifs et le projet selon une démarche volontariste et responsable. La recherche d'emploi se fait de façon active : les parrains / marraines ne font pas les démarches à la place des demandeurs. La participation des personnes accompagnées aux ateliers leur correspondant est obligatoire, cela fait partie intégrante de l'accompagnement.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

- Institutions publiques : Direction Régionale de l'Entreprise, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Ile-de-France (DIRECCTE IdF), Centre social CERISE du 2e arrondissement, Bureau Emploi de la Mairie du 6e, Mairie du 9e, Mairie du 15e, Mairie de Nogent-sur-Marne (94), Mairie de Villemonble (93) et Mairie de Bondy (93)
- Associations : Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC), Club Cadres en Recherche d'Emploi (CCRE), SFX Emploi, Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs et les précaires (CCSC), Accueil et Orientation des Demandeurs d'Emploi (AODE), Association ELEUTHEROS, Alliance Solidarité du 15e arrondissement et Le Grain de Sel

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

N/C

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

N/C

Améliorations futures possibles :

N/C

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Combiner l'accompagnement individuel du parrainage et l'accompagnement collectif des ateliers pour aborder tous les aspects de la recherche d'emploi
- Processus progressif et continu : accompagnement non limité dans le temps
- Organisation générale de Visemploi : conseil d'administration + responsables d'équipes + responsables d'activités transverses (c'est-à-dire ateliers de recherche d'emploi et suivi humain des équipes)
- Composition des équipes de quartier : accueillants + parrains / marraines + 1 coordinateur (+ parfois des personnes ressources, apportant une aide ponctuelle dans leur domaine de compétences)
- Ateliers de recherche d'emploi : gratuits et ouverts à tous
- Le réseau Visemploi génère des offres d'emploi qui peuvent profiter aux demandeurs.
- Bénévoles :
 - > Critères de recrutement : personnes sensibilisées au chômage et à l'exclusion sociale qui en découle, ayant suffisamment de temps libre, dotées d'une expérience du monde du travail et de compétences dans les techniques de recherche d'emploi
 - > Formation obligatoire assurée par une psychologue de Visemploi

L'insertion par l'activité économique selon Ozanam services

Résumé : Sorte d'agence d'intérim solidaire, Ozanam services appuie, depuis 1988 dans le 15^e arrondissement de Paris, la réinsertion socio-professionnelle de personnes très éloignées de l'emploi. Cette association intermédiaire leur propose des missions ponctuelles et régulières (entretien de locaux, petits travaux de rénovation, manutention, service à la personne...) ainsi qu'un accompagnement personnalisé.

AUTEUR(S)	PROGRAMME	ORGANISME(S)
Marie-José CASTILLO	Démarrage : 1988	OZANAM Services
Directrice	Lieu de réalisation : Paris et proche couronne	153, rue de la Croix Nivert
ozanam15 @orange.fr	Budget : 429550 €	75015 Paris
	Origine et spécificités du financement : Subventions publiques et revenus des missions	http://www.ozanamservices.fr/
Fiche rédigée par : Joseph AIMARD		Salariés : 7
		Bénévoles : 20



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : lundi 04 avril 2016

Solution(s) : Développement territorial, Economie solidaire, Emploi

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Île-de-France

Bénéficiaires : Population urbaine, Chômeurs, Bottom Of the Pyramid (BOP)

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Travail, Éducation, Formation

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (Paris 15^{ème})

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : CASTILLO, « L'insertion par l'activité économique selon Ozanam services », **Journal RESOLIS** (2016)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Ozanam Services est une association intermédiaire créée en 1988 à l'initiative de la Société des Conférences Saint-Vincent de Paul – Conseil de Paris. Ce statut d'association existe en France depuis 1987. Il s'agit de Structure d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) qui, pour faciliter l'insertion socioprofessionnelle, propose à des personnes en difficulté des contrats de travail auprès de particuliers, de collectivités et d'entreprises sur un territoire défini. Ces contrats sont encadrés par une convention signée avec les pouvoirs publics, qui permet l'exonération des cotisations patronales d'assurances sociales et d'allocations familiales, dans la limite de 1 200 heures rémunérées par an et par salarié.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Proposer des missions ponctuelles ou régulières aux demandeurs d'emploi
- Faciliter la réinsertion vers un emploi durable

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Accompagnement professionnel et programme de formations adaptés aux salariés en insertion
- Prestations proposées :
 - > aux associations / collectivités / partenaires institutionnels / entreprises : entretien de locaux (gardiennage, entretien de bureaux...), travaux de rénovation (peinture, électricité, plomberie, menuiserie et sol), maintenance informatique, manutention (déménagement, montage / démontage mobilier, chauffeur...), travaux administratifs (accueil, standard, secrétariat...)
 - > aux particuliers : service à la personne (ménages, repassage, courses, jardinage, bricolage, garde d'enfants...)

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- 2014 : 37 066 heures de travail effectué, 157 salariés en insertion dont 42 au RSA (Revenu de Solidarité Active) et 41 sorties positives (11 CDI, 26 CDD et 4 formations qualifiantes)
- Profil des salariés : cumul des difficultés (bas niveau de formation, familles monoparentales, problèmes linguistiques...)
- 30 à 60 intervenants selon l'activité

ORIGINALITE DU PROGRAMME

Ozanam services fait partie des premières associations intermédiaires à avoir été mises en place en France.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

- Partenaires locaux : CSVP (Conférence Saint-Vincent de Paul) et associations
- Services publics : DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi), Pôle emploi, Mairie de PARIS, Maisons de l'emploi (13e, 14e, 18e et 19e), ARDIE (Association Régionale pour le Développement de l'Insertion par l'Économique) et Région Ile-de-France

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

Les travailleurs ont parfois des difficultés à retrouver un vrai rythme de travail : ponctualité, respect des consignes, sérieux dans le travail...

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Livrets d'accueil et de suivi, feuille d'engagement, feuilles d'ordre de missions avec les tâches à effectuer
- Visites sur les sites ou appels pour vérifier le bon déroulement des missions
- Identification lors de l'inscription des intervenants les personnes nécessitant des accompagnements spécifiques (cours d'alphabétisation...)

Améliorations futures possibles :

Mise en place d'un site internet d'informations et de supports de communication (dépliants et cartes de visites personnalisées)

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Gestion des ressources humaines similaire à celles d'un employeur traditionnel : contrats de travail, paiement des salaires, déclaration URSSAF (Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales) et paiement des cotisations sociales
- Avantages pour les clients : devis gratuit, facturation non assujettie à la TVA, déduction fiscale pour l'aide à la personne, pas de frais de dossier
- Document à fournir pour l'inscription des salariés : inscription à Pôle emploi, Carte d'identité (ou titre de séjour avec autorisation de travail), Carte vitale, attestation de Couverture Maladie Universelle (le cas échéant), notification du RSA, CV et fiche de liaison IAE (Insertion par l'Activité Economique)

Le programme "Manger à volonté" des Champs du Cœur à Paris 15

Résumé : L'association Les Champs du Cœur promeut le développement d'emploi et les activités à forte utilité sociale, économique et environnementale. Depuis 2013, elle propose des solutions d'insertion et de restauration sociale dans le 15^e arrondissement de Paris.



Candidat au Prix des Femmes Marjolaine 2016

AUTEUR(S)	PROGRAMME	ORGANISME(S)
Diarra Ly	Démarrage : Juin 2013	Les Champs du Cœur
Présidente	Lieu de réalisation : Paris 15	119 Boulevard Lefebvre escalier
diarraly @live.fr	Budget : 84642 €	75015 Paris
	Origine et spécificités du financement : Partenaires sociaux et les retombées des activités socio-économiques	http://www.mangeravolonte.com
		Salariés : N/C
		Bénévoles : 110



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : lundi 09 novembre 2015

Appréciation(s) du comité : *Description du programme incomplète*

Solution(s) : *Agriculture et alimentation, Exclusion et isolement*

Opérateur(s) : *Organisation internationale, Mouvement citoyen, Association, ONG*

Pays : *France, Île-de-France*

Bénéficiaires : *Universel*

Envergure du programme : *Locale*

Domaine(s) : *Travail, Coopération, Alimentation*

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (Paris 15^{ème})

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

*Pour citer un texte publié par RESOLIS : Ly, « Le programme "Manger à volonté" des Champs du Cœur à Paris 15 », **Journal RESOLIS** (2015)*

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Alors que plus de 1,2 million de tonnes de nourriture sont gaspillées chaque année (Ademe), de nombreux français sont victimes d'insécurité alimentaire. Depuis sa création, l'association Les Champs du Cœur cherche à répondre, à son échelle, à l'actuelle crise alimentaire mondiale en France (dans le 15^e arrondissement de Paris) et en Afrique (Sénégal). S'inspirant des valeurs du développement durable, elle développe des activités socio-économiques et culturelles.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Son initiative parisienne « Manger à volonté » vise à :

- Fournir des solutions de restauration
- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Faciliter l'insertion des jeunes et le retour à l'emploi des seniors
- Renforcer les liens intergénérationnels

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Ateliers collectifs avec des groupes d'enfants, jeunes, adultes et seniors en vue d'échanger leurs savoirs sur le développement durable ou sur la santé et nutrition
- Services et conseils en organisation d'événements
- Mise à disposition d'accessoires de restauration, culturels, de matériels décoratifs et de bénévoles pour d'autres acteurs (ex. repas pour la fête de quartier, les fêtes de fin d'années, les pots de départ à la retraite...)
- Organisation de forums sur les questions liées à l'alimentation

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- 2013-2015 : plus de 600 bénéficiaires et environ 1 500 repas distribués
- Événement à l'occasion de chaque journée mondiale de l'alimentation

ORIGINALITE DU PROGRAMME

N/C

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

- En France : Mairie de Paris, Mairie du 15e arrondissement de Paris, Mission locale, Point d'Accès au Droit du 15e, Conseil de Quartier, Maison Des Associations du 15e, Aurore, PIMMS Paris 15, Chantier école, Les Amis Des Enfants (ADE), CAP Sports Aventures Amitiés, CRY D'ERR Danse, Entr'aide...
- Au Sénégal : Ministère de l'agriculture et de l'élevage, Délégation Permanente du Sénégal à l'UNESCO, CADE (Centre Africain de Développement et d'Entraide), Association Saamane du Sénégal...

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Financement
- Obtention d'un local

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

Stratégie de levée de fonds multi-acteurs

Améliorations futures possibles :

Recherche d'un local dans des espaces de restauration sociale, de production alimentaire, de services, de solutions et d'éducation à l'environnement

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Important réseau de partenaires tant associatifs, citoyens et publics
- Pérennité des activités grâce aux prestations "Traiteur solidaire" (pour différentes réceptions : événements professionnels, mariages, pique-niques, brunchs, funérailles...) et à la vente de produits artisanaux issus du commerce équitable
- Engagement de l'équipe, en particulier forte mobilisation des jeunes
- Prise en compte des besoins des différents publics, en particulier ceux aux petits budgets

POUR EN SAVOIR PLUS

Annexe 1 : http://www.resolis.org/upload/fiche/annexe/288_20160419_ac1509559_paris15_les_champs_du_c_our_annexe_.doc

The background of the page is a dark blue field filled with large, stylized, overlapping letters in shades of blue and green. The letters are fragmented and layered, creating a complex, geometric pattern. In the center, a white circle contains the chapter title.

Chapitre 2 :
**DES INITIATIVES
POUR LE
LOGEMENT**



Crédit photo : CABM15

La colocation solidaire de Valgiros dans le 15^e arrondissement de Paris

Résumé : Depuis 2010, l'association Aux Captifs La Libération propose un Centre d'Hébergement de Stabilisation (CHS) à des personnes sans-abris dans le 15^e arrondissement de Paris. L'accompagnement dans leur réinsertion est assuré à la fois par une équipe éducative et par des bénévoles qui cohabitent avec les résidents. Cette colocation crée une relation interpersonnelle authentique qui favorise les parcours de socialisation et de reconstruction.

AUTEUR(S)

Valéry LAROCHELLE
Directrice d'établissement
v.larochele @captifs.fr

PROGRAMME

Démarrage : 2010
Lieu de réalisation : 15^e arrondissement de Paris
Budget : N/C
Origine et spécificités du financement :
Fondation Financière de l'Echiquier,
Fondation Bettencourt Schueller,
Fondation Sisley, Fondation Notre Dame,
Fondation Solidarité Société Générale,
Fondation Caritas France

ORGANISME(S)

Aux Captifs La Libération
210bis rue Vaugirard
75015 Paris
<http://www.captifs.fr/>

Salariés : 3

Bénévoles : 9



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : lundi 04 avril 2016

Appréciation(s) du comité : *Source d'inspiration !*

Solution(s) : *Exclusion et isolement, Logement*

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Île-de-France

Bénéficiaires : Sans abris, Bottom Of the Pyramid (BOP)

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Logement, Biens essentiels

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (Paris 15^{ème})

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : LAROCHELLE, « La colocation solidaire de Valgiros dans le 15^e arrondissement de Paris », ***Journal RESOLIS*** (2016)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Aux Captifs La Libération, association fondée en 1981 par le prêtre Patrick Giros, rencontre et accompagne des personnes qui vivent dans la rue ou de la rue. Depuis ses premières maraudes à Paris, l'association a mis en place différents programmes sociaux pour accompagner les publics rencontrés dans la rue : Espace Solidarité Insertion (ESI), programme pour les mineurs isolés, ateliers de recherche d'emploi, séjours de rupture... Un Centre d'Hébergement de Stabilisation (CHS), nommé « Valgiros » en hommage au fondateur de l'association, a été ouvert à Paris en 2010.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Faciliter la vie quotidienne des résidents
- Accompagner les résidents pour retrouver à terme une autonomie la plus large possible

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Hébergement partagé entre personnes sortant de la rue et bénévoles insérés
- Capacité d'accueil : 21 personnes sans-abris et 11 bénévoles
- Présence des bénévoles : participation aux actes de la vie quotidienne (préparation des repas, entretien, courses, lessive...) et accompagnement dans leurs démarches d'intégration dans le quartier et d'insertion (ateliers / sorties / séjours : culturels, FLE, poterie, bien-être et esthétique, cuisine...)
- Equipe éducative pour le suivi social global et l'animation du CHS

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- 2010-2013 : 6 résidents ont progressé vers une nouvelle étape de stabilisation et 8 vers une insertion
 - 2015 : 25 résidents suivis, dont 7 nouveaux
 - Insertion professionnelle : 12 % de CDI temps plein, 8 % autoentrepreneurs (ex. interprète), 8 % en chantier d'insertion et 4 % CDI temps partiel
 - Profil du public accompagné :
 - > en général : hommes et femmes, dont certains très désocialisés, éloignés des dispositifs de droits communs mais aussi des personnes en démarche de régularisation administrative
 - > en 2015 : 60 % d'hommes, 40% de femmes, 24 % non-inscrits en tant que demandeur d'emploi, 28 % demandeurs d'emploi, 16 % sans autorisation de travailler sur le territoire
-

ORIGINALITE DU PROGRAMME

Le CHS Valgiros propose une forme de socialisation originale : les personnes accueillies cohabitent avec des bénévoles. Cette présence permet de revaloriser l'image de soi des résidents. Ce temps de « pause » leur permet de faire évoluer leur situation socioprofessionnelle : bâtir ou consolider un projet professionnel ou de vie, améliorer des ressources, retrouver un équilibre, une autonomie, appréhender sereinement l'autonomie future...

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Acteurs du territoire comme les paroisses du 15ème

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

Recruter des bénévoles résidents

Améliorations futures possibles :

Plan de communication pour faire connaître le projet

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Rôle essentiel des bénévoles
- Equipe professionnelle en étroite collaboration avec les bénévoles (travailleur social, alcoologue et infirmier psychiatrique)
- Participation mensuelle des bénévoles aux charges (frais d'entretien, nourriture...)
- Caractéristiques du CHS : un immeuble de 5 niveaux, d'une superficie totale de 1 000 m² dont 844 m² utilisée et environ 150 m² de jardin
- Valeur de respect et d'écoute pour établir une relation de confiance et de bienveillance

Solidarité Nouvelles pour le Logement (SNL) : 25 ans de lutte contre le mal-logement en Ile-de-France

Résumé : Depuis 1988, SNL accompagne les personnes en situation de précarité jusqu'à l'accès à un logement pérenne. Pendant le séjour dans les logements SNL, les bénévoles du Groupe Local de Solidarité (GLS) et les travailleurs sociaux salariés aident les locataires en insertion à s'approprier leur logement, s'intégrer dans le quartier et réaliser leurs démarches administratives.

AUTEUR(S)

Marie – Paule GUENFOUD

Responsable du groupe SNL
– Paris 15 Blomet

mpaulesnl15 @orange.fr

PROGRAMME

Démarrage : 1995

Lieu de réalisation : 15^e arrondissement
de Paris

Budget : N/C

Origine et spécificités du financement :
68 % de subventions + 23 % de fonds
propres + 9 % emprunts long terme

ORGANISME(S)

Solidarités Nouvelles pour le
Logement (SNL)

19 rue Jobbé Duval

75015 Paris

<http://www.snl-union.org/>

Salariés : N/C

Bénévoles : 25

Adhérents : 158



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : lundi 04 avril 2016

Appréciation(s) du comité : Impacts élevés !

Solution(s) : Exclusion et isolement, Logement

Opérateur(s) : Association, ONG

Bénéficiaires : Population urbaine

Domaine(s) : Logement

Pays : France, Île-de-France

Envergure du programme : Locale

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (Paris 15^{ème})

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : GUENFOUD, « Solidarité Nouvelles pour le Logement (SNL) : 25 ans de lutte contre le mal-logement en Ile-de-France », **Journal RESOLIS** (2016)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Née à Paris en 1988, l'association Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL) propose des loyers adaptés à personnes aux ressources faibles ou précaires, le temps de se reconstruire. L'ouverture du droit à des subventions publiques pour le logement social aux associations, permise par la Loi Besson, a fortement profité au développement de l'association. SNL est aujourd'hui implantée à Paris et dans 5 départements d'Ile-de-France.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Créer de nouveaux logements
- Tisser des liens et aider à la réinsertion
- Faire connaître l'initiative et le mal-logement

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- ACCOMPAGNEMENT BENEVOLE : « bon voisinage ». 2 bénévoles soutiennent individuellement 1 ménage dans leur installation, l'utilisation du logement, la découverte du quartier et les démarches des différentes étapes de la vie locative, jusqu'à leur logement durable de droit commun. Ils visitent la famille au minimum 1 fois par mois pour récupérer le loyer et partager du temps avec elle et répondre aux questions du locataire. Ils animent des moments conviviaux d'information ou de sorties ludiques ou culturelles.
- ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL : Des travailleurs sociaux salariés évaluent la situation des ménages du point de vue du logement, à partir de quoi ils les aident à accéder à leurs droits et à mener les démarches administratives pour adhérer aux dispositifs.
- CREATION DE LOGEMENT : agrément ministériel de Maître d'Ouvrage d'Insertion en Ile-de-France, collecter de dons, prospection de propriétaires pour trouver de nouveaux logements, organisation d'événements (pièce de théâtre, concert, brocante...) pour faire connaître SNL...

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- 2015 : Lauréat du Prix des Acteurs du Paris Durable et aussi de La France s'engage

BENEFICIAIRES :

- Chaque année : entre 1 000 et 1 200 demandes de logement, en moyenne 3,5 ans pour être relogé et 10 ménages partent en vacances (soit à peu près 30 personnes)
- Depuis la création de SNL : 93 % des personnes accueillies sont réinsérées.
- Profils des ménages accompagnés : 40 % de personnes seules, 43 % de familles monoparentales, 82 % de ménages dont le logement SNL est leur 1ère expérience de location et 21 % de personnes ayant connu la rue

LOGEMENTS :

- En 2014 : 39 logement attribués
- Actuellement : 185 logements d'insertion à SNL, dont 10 au Groupe 15e Blomet (à la fin du 1er trimestre 2016 : 200)
- Logements de type PLAI (Prêt Locatif Aidé Intégration), c'est-à-dire une catégorie de logement social dite "très sociale", en raison des faibles revenus pour y accéder

ORIGINALITE DU PROGRAMME

L'accompagnement de SNL s'adapte à la situation personnelle de chaque locataire en insertion qui peut avancer à son rythme pour se reconstruire (3 ans en moyenne). De plus, les activités d'insertion ne se limitent pas exclusivement à l'accès au logement. Le travail d'accompagnement social porte également sur la santé, l'enfance, la recherche d'emploi et les loisirs.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Ville de Paris, Région, Etat, fondation d'entreprise et associations locales

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Les personnes d'un âge avancé sans travail disposent bien souvent du RSA (Revenu de Solidarité Active) comme seul source de revenu. Leur relogement est alors compliqué et leur séjour à SNL excède bien souvent 3 ans.
- Nombre de bénévoles insuffisant dans certains groupes locaux

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Orientation vers les associations qui agissent sur ces thématiques (adhésion aux dispositifs publics comme DALO (Droit Au Logement Opposable), accords collectifs...)
- Appel à bénévoles directement sur le site internet de SNL avec la publication de descriptif précis des missions proposées

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- LE DOUBLE ACCOMPAGNEMENT : un soutien bénévole de proximité et un accompagnement social assuré par un travailleur social salarié de l'association
- FORMATION & GESTION DES BENEVOLES : engagement de quelques heures par mois (journée, soir ou weekend) ; rôle d'écoute, de présence régulière et bienveillante sans s'ingérer dans la vie privée des locataires ; thèmes des formations variés (accueil des nouveaux locataires, place du bénévole, relogement, situation du mal-logement...) ; soutien et coordination par l'équipe de leur association départementale ; regroupement dans des Groupes Locaux de Solidarité (GLS)
- PARTICIPATION DES BENEFICIAIRES : les locataires sont membres à part entière de SNL. Ils sont invités à participer à la vie du GLS.
- NOMBREUX PARTENAIRES : utile pour réorienter vers les structures adéquates
- ORGANISATION DE SNL : 8 entités
 - > 5 associations départementales disposant des mêmes statuts (Paris, Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine et Val-de-Marne)
 - > 1 association centrale (SNL-Union) fédérant les associations départementales
 - > 1 coopérative (SNL-PROLOGUES) portant les opérations immobilières des associations
 - > 1 fonds de dotation (depuis 2010) gérant les dons et legs

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Roger, MF. « Solidarités Nouvelles pour le Logement, une aventure humaine » L'Harmattan (2011)

POUR EN SAVOIR PLUS

Vidéo institutionnelle de SNL :

<https://www.youtube.com/watch?v=a39DvATypSQ&feature=youtu.be>

Annexe 1 : http://www.resolis.org/upload/fiche/annexe/289_20160419_ac1507566_paris15_snl_annexes_.pdf

Accompagnement social de proximité et logements en diffus d'Habitat et Humanisme Ile-de-France pour la mixité sociale des centres villes

Résumé : Le mouvement Habitat et Humanisme développe des solutions de logement adaptées aux nouvelles précarités. Depuis 1992, l'équipe salariée et bénévole du groupe local du 15^e arrondissement de Paris aide les familles et les personnes seules dans leur parcours d'insertion en vue de leur accès à un logement autonome au cœur de l'agglomération.

AUTEUR(S)

Marie LEFEVRE
Responsable du 15^e
lefevremarie1@gmail.com

PROGRAMME

Démarrage : 1992
Lieu de réalisation : 15^e arrondissement de Paris
Budget : N/C

ORGANISME(S)



Habitat et Humanisme
Ile-de-France
9 rue Jobbé Duval
75015 Paris
<http://www.habitat-humanisme.org/>
Salariés : 17
Bénévoles : 2

COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : lundi 04 avril 2016

Appréciation(s) du comité : Impacts élevés !, Description du programme incomplète

Solution(s) : Exclusion et isolement, Logement

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Île-de-France

Bénéficiaires : Population urbaine, Bottom Of the Pyramid (BOP)

Envergure du programme : Nationale

Domaine(s) : Logement

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (Paris 15^{ème})

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : LEFEVRE, « Accompagnement social de proximité et logements en diffus d'Habitat et Humanisme Ile-de-France pour la mixité sociale des centres villes », ***Journal RESOLIS*** (2016)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Pour répondre aux injustices liées au logement (notamment celles engendrées par la rénovation des centres villes fermée aux classes populaires, qui empêche le vivre ensemble), Bernard Devert, ancien professionnel de l'immobilier devenu prêtre, a fondé en 1985 à Lyon, Habitat et Humanisme. Ce mouvement aide depuis 25 ans les personnes en situation de mal-logement. Il rassemble aujourd'hui : une Fédération reconnue d'utilité publique, 55 associations couvrant 80 départements, 8 agences immobilières à vocation sociale, une société foncière, 3 500 bénévoles et 350 salariés. L'association d'Ile-de-France, créée en 1992, intervient sur l'ensemble du territoire francilien.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Aider les personnes à faibles ressources, les personnes seules et les familles en difficulté à accéder à un logement décent et à faible loyer
- Contribuer à la mixité sociale dans les villes en privilégiant les logements situés dans des quartiers "équilibrés" (c'est-à-dire au cœur d'agglomérations bien desservies par les transports, à proximité de toutes les commodités)

ACTIONS MISES EN OEUVRE

GRUPE LOCAL DU 15^e

- Equipe de 17 bénévoles (dont 2 spécialisés dans les petits travaux) et 2 travailleurs sociaux salariés
- Principale activité : accompagnement des familles logées
- Condition d'accompagnement : déposer un dossier complet de demande de logement auprès de la mairie ou de Droit Au Logement Opposable (DALO) dans le cadre d'un recours gracieux. Un formulaire peut être retiré dans les préfectures.
- Attribution des logements : prise en charge des familles proposées par les collectivités locales selon un document de référence (support définissant précisément le processus d'attribution des logements)
- Les bénévoles aident à : l'installation, l'insertion dans le quartier, les gestes du quotidien (aide administrative, soutien scolaire, visites de voisinage, recherche d'emploi, cours de français, aide pour un projet de premier départ en vacances...)
- Chaque travailleur social est responsable d'une zone géographique d'intervention. Il travaille en lien étroit avec le ou les groupes locaux de cette zone.

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Résultats Ile-de-France en 2014 :

* 371 familles accompagnées, dont 119 nouvelles familles accueillies

* Parc de logements (composé de logements autonomes pérennes et des logements temporaires d'insertion) : 972 logements gérés par Solidarité Habitat Ile-de-France (Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS)) et 288 logements gérés par la Foncière

- Impacts qualitatifs des accompagnements : retour de l'estime de soi, acquisition d'autonomie et reprise de liens sociaux

ORIGINALITE DU PROGRAMME

Le logement est utilisé comme un support de l'accompagnement social afin de préparer les familles à l'autonomie. Quoique des valeurs solidaires et de justice animent le mouvement, Habitat et Humanisme n'a pas été pensée comme une association caritative mais comme une entreprise à caractère social. Pour réconcilier « économique / social » et « humain / urbain », elle a développé différents dispositifs, comme l'acquisition de logement par des investisseurs privés réunis en sociétés civiles immobilières (SCI) ou encore l'épargne solidaire.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Collectivités locales, FAPIL (Fédération des Associations et des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement), La Pierre Angulaire (Réseau de maison d'accueil et de soin), Solidarité Logement dans la Boucle (SBL) et Soleil

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Situation tendue du logement à Paris

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Utilité du dispositif municipal « Louez solidaire et sans risque », qui mobilise des logements de propriétaires privés afin de les mettre à disposition de familles hébergées en hôtels meublés ou de travailleurs à bas revenus

Améliorations futures possibles :

- Basculer peu à peu vers davantage de logement d'insertion

- Multiplier les pensions de famille (nouveau type d'habitat) : 1ère pension de famille ouverte en 2006 à Versailles (78) puis Résidence l'Escale inaugurée en 2013 à Clamart

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- SON ORGANISATION :

> Antennes territoriales bénévoles qui permettent décentraliser les compétences du siège (accompagnement, prospection immobilière, recherche de ressources financières, communication...) pour favoriser le développement local des associations. Actions toujours menées en concertation avec les pôles opérationnels pour conserver l'unité dans l'action.

> Groupes locaux : réunions mensuelles pour faire le point sur les arrivées et départs des familles, partager les pratiques d'accompagnement et les bons plans de quartier. Un responsable (bénévole) assure l'animation et le relais avec le pôle social (ex. commissions accompagnement).

- SES BENEVOLES ACCOMPAGNANTS :

> Eux-mêmes accompagnés dans leur accompagnement

> Formations (ex. écoute, accompagnement de proximité...)

- SES MODALITES DE L'ACCOMPAGNEMENT :

> Relations d'écoute, de respect et de confiance réciproque : valoriser les richesses, compétences et savoir-faire

> Adapté à chaque situation : définition en accord avec la famille, le travailleur social et le bénévole en fonction de la situation familiale, du parcours d'insertion, des besoins et du type de logement

- SON OFFRE DE LOGEMENT :

> Parc diffus de logements d'insertion situés dans des quartiers favorisés

> Loyer adapté aux revenus des ménages (très souvent inférieur au prix du marché)

> Longue expérience en matière immobilière : acquisition de logements par la Foncière Habitat et Humanisme, conventions de partenariats avec les collectivités (mise en œuvre du droit de préemption...), agence immobilière à vocation sociale Solidarité Habitat (gestion d'appartements de propriétaires privés) et gestion du leur parc de certains bailleurs sociaux

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Devert B. « Un toit pour mes frères », Editions CLB (2007)

Devert B. « Une ville pour l'homme » Editions du Cerf (2005)

POUR EN SAVOIR PLUS

- 2014 : Award d'Honneur pour Bernard Devert lors des « Profit for Non Profit Awards » organisée par Axylia (spécialiste des solutions financières responsables)

- 2016 : Prix de l'Entrepreneur Social du Boston Consulting Group et de la Fondation Schwab pour l'entrepreneuriat social, à Bernard Devert en tant que fondateur d'Entreprendre pour Humaniser la Dépendance (EHD)

- Visibilité médiatique dans la presse écrite (Les échos, La Tribune, La Croix...) et des reportages télévisés (TF1, France 2, France 3...)

Chapitre 3 :
**DES INITIATIVES
POUR MIEUX GÉRER
SON BUDGET**



Crédit photo : CABM15

15

Dilemme® : un projet innovant d'éducation budgétaire et financière !

Résumé : Dilemme®, programme d'éducation budgétaire innovant et ludique, vise à former et sensibiliser tous les publics aux questions liées à la gestion budgétaire, aux avantages et aux risques des différents moyens de paiement, au fonctionnement général des banques, des assurances et du crédit dans une logique d'échanges, d'inclusion et de responsabilisation individuelle et collective.

AUTEUR(S)

Jean-Louis Kiehl

Président

klk @cresusalsace.org

Fiche rédigée par :
Astrid Meslier

PROGRAMME

Démarrage : Septembre 2013

Lieu de réalisation : France

Budget : 630000 €

Origine et spécificités du financement :
Mécénat et fonds propres

ORGANISME(S)

Association pour la Fondation
CRESUS d'initiatives
économiques et sociales

25, rue de Lausanne - B.P. 8

67064 Strasbourg

<http://www.cresusalsace.org>

Salariés : 12

Bénévoles : 621



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : mardi 08 juillet 2014

Solution(s) : *Economie solidaire, Education*

Opérateur(s) : *Établissement Public, Entreprise, Association, ONG*

Bénéficiaires : *Universel*

Domaine(s) : *Loisirs, Sports, Budget*

Pays : *France*

Envergure du programme : *Nationale*

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (2015)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Kiehl, « Dilemme® : un projet innovant d'éducation budgétaire et financière ! », ***Journal RESOLIS*** (2014)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Toutes les deux minutes un dossier de surendettement est déposé à la Banque de France. D'une façon générale, les Français(es) maîtrisent mal les concepts budgétaires et financiers qui pourraient leur permettre de mieux appréhender leur pouvoir d'achat. L'éducation budgétaire traditionnelle ne parvient pas à toucher une large audience. La problématique de l'argent touche à l'intime et, pour en parler, il faut dépasser les blocages personnels et les hontes qui peuvent être liées à des situations difficiles.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme s'est donné pour objectif principal de contribuer à faire de chacun-e un-e citoyen-ne autonome et responsable à travers différents sous-objectifs : création de dialogues et d'échanges autour de l'argent, promotion de la consommation éclairée et responsable, amélioration des compétences financières et budgétaires des citoyen-ne-s permettant de connaître leurs droits et devoirs et être mieux armé-e-s pour comprendre et choisir des produits bancaires et assurantiels, d'avoir une vie saine, d'éviter la spirale du surendettement et de désacraliser le rôle de la banque et de l'assurance.

ACTIONS MISES EN OEUVRE

La Fondation CRESUS a développé deux supports innovants qui abordent de façon ludique et dynamique les problématiques de la gestion d'un budget par la pratique. Le 1er est une application gratuite pour les enfants (7/8 ans) du nom de Dilemme® junior® qui montre à l'enfant que l'argent n'est pas illimité et met en avant l'entraide. Il mobilise des compétences de lecture, de calcul mental simple, de stratégie et de planification. Le 2nd, Dilemme®, est un jeu de plateau accompagnant des sessions d'éducation budgétaire, co-organisées par CRESUS et ses partenaires, réunissant des bénéficiaires et des volontaires professionnel-le-s du monde de la banque ou de l'assurance. Une hotline est ouverte permettant aux personnes ayant bénéficié de ces sessions d'avoir un suivi budgétaire et des conseils personnalisés si besoin.

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

Le jeu de plateau Dilemme® a été testé auprès d'environ 2000 personnes en 2013/2014. L'étude d'impact réalisée auprès de 400 jeunes apprenti-e-s a révélé que 95% ont trouvé le jeu amusant, 74% ont dit avoir appris des choses pratiques. Les participant-e-s ont découvert qu'il était possible de "parler avec leur banquier" et près de 20% sont allé-e-s voir leur banque dans les mois suivant la session. Les volontaires de la banque partenaire étaient satisfait-e-s et veulent réitérer l'expérience (93%), se sont senti-e-s utiles (42%) et ont été heureux et heureuses de rencontrer des personnes différentes (23%). L'une des intervenantes a dit: "Cette expérience m'a mis en face de jeunes qui pourraient être mes clients. De fait, j'ai retravaillé mes méthodes de travail pour les améliorer".

ORIGINALITE DU PROGRAMME

Réunir autour d'un jeu de plateau les différentes parties prenantes de la société, dans un contexte non commercial, est un moyen innovant de lutter contre la stigmatisation de certains publics tout en désacralisant le rôle de la banque et de l'assurance. Proposer des outils participatifs amusants et non moralisateurs sur la question taboue et potentiellement anxiogène de l'argent était un défi. Le jeu, grâce au développement prochain d'une application, s'adaptera au public de bénéficiaires et à différents formats de sessions possibles.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Le développement du programme Dilemme® a été permis par la participation financière de la Fondation Carrefour. Il a ensuite été construit en co-création avec divers partenaires. La croissance et l'essaimage du projet sont fondé-e-s sur des relations fortes avec les secteurs assurantiels et bancaires (ex : Société Générale, Fédération Bancaire Française, Macif Prévention, Laser Cofinoga, La Banque Postale...). Chaque partenaire développe le programme Dilemme® avec des cibles différentes et, autant que possible, des volontaires de ces établissements co-animent les sessions.

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

Nous avons fait face à une réticence à l'innovation de la part de grands acteurs de divers secteurs. Par ailleurs, nous manquons d'expérience dans la production de jeu. Enfin, pour des raisons éthiques, nous souhaitons produire notre jeu sur le territoire français, avec des matériaux respectueux de l'environnement, ce qui implique des coûts de production élevés.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

Nous organisons des sessions de jeu réunissant des décideurs et décideuses afin de leur montrer la pertinence de l'outil et nous mesurons l'impact social de notre action afin de leur en apporter la preuve. Pour ce qui est du processus de production du jeu, nous apprenons de nos erreurs et nous rencontrons des acteurs du domaine afin de bénéficier de leurs conseils. Les coûts de production à l'unité baisseront lorsque nous ferons des commandes suffisamment importantes.

Améliorations futures possibles :

Le jeu devrait être accompagné d'une application de génération des différentes cartes permettant d'adapter la session aux publics (exemple : des seniors pourront avoir des questions sur la pension de retraite), au temps de la session, à la thématique souhaitées (crédit, épargne, banque, assurance, ...).

Nous allons former des intervenant-e-s afin d'avoir les moyens humains adaptés à la hausse constante du nombre de sessions d'éducation budgétaire.

Une version de Dilemme® pour le grand public sortira à la fin de l'année 2015, ce qui permettra de chiffrer le nombre potentiel de bénéficiaires en centaines de milliers. A plus long terme, CRESUS souhaite développer une version « entrepreneur » de Dilemme®. Nous espérons à terme que ce programme d'éducation budgétaire et financière s'inscrive dans le programme de l'Éducation Nationale.

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

Bonne connaissance des caractéristiques du public et de ses besoins grâce à la réalisation d'une étude.
Mesure de l'impact suite à nos sessions d'éducation budgétaire afin d'offrir un outil pédagogique le plus pertinent possible.
Diversification des partenariats et des zones d'intervention.
Essaimage du jeu par les bénéficiaires, convaincu-e-s de sa pertinence.

Idee de sujet(s) de recherche fondamentale ou appliquée, utile(s) pour le présent programme :

Champs de recherche possibles : sociologie, psychologie, économie, éducation

Sujets :

- Utilisation du jeu comme outil pédagogique dans l'approche de publics marginalisés
- Impact à court, moyen et long termes d'un programme d'éducation budgétaire sur la stabilité financière des ménages
- Impact sur le rapport à l'argent, à la consommation et aux institutions bancaires et assurantielles
- Modification du regard de la banque sur les publics marginalisés et réciproquement
- Impact sur les rapports parents/adolescent-e-s

POUR EN SAVOIR PLUS

www.radiocresus.fr/

L'accompagnement budgétaire selon le Point Solutions Surendettement (P2S)

Résumé : Depuis 2012, l'équipe de bénévoles et de salariés du Crédit Municipal de Paris accompagne les parisiens rencontrant des problèmes d'argent : diagnostic financier, conseils personnalisés, intervention auprès des créanciers, ateliers collectifs... Cette plateforme expérimentale fonctionne en partenariat avec la Banque de France et des prescripteurs (type services sociaux, associations spécialisées...).

AUTEUR(S)	PROGRAMME	ORGANISME(S)
Jean-Baptiste Delaforge Chef de projet « prévention surendettement » jdelaforge @creditmunicipal.fr Fiche rédigée par : Pierre-Adrien Oudenot	Démarrage : 2012 Lieu de réalisation : Paris Budget : 130000 € Origine et spécificités du financement : Financement annuellement porté par la Ville de Paris et le Crédit Municipal	Crédit Municipal de Paris 55 Rue des Francs-Bourgeois 75181 Paris http://www.creditmunicipal.fr/epargne-et-credits/point-solutions-surendettement/point-solutions-surendettement.html Salariés : 2 Bénévoles : 13



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : mercredi 03 août 2016

Appréciation(s) du comité : Impacts élevés !, Source d'inspiration !

Solution(s) : Exclusion et isolement

Opérateur(s) : Établissement Public

Bénéficiaires : Population urbaine

Domaine(s) : Finance, Droits fondamentaux, Budget

Pays : France, Île-de-France

Envergure du programme : Locale

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (Paris 19ème)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)
Pour citer un texte publié par RESOLIS : Delaforge, « L'accompagnement budgétaire selon le Point Solutions Surendettement (P2S) », **Journal RESOLIS** (2016)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Chaque année, environ 4.500 dossiers sont déposés à la commission de surendettement de Paris, dont 44% de redépôts. Les accidents de la vie (chômage, maladie, séparation...) et la crise aggravent les situations de personnes déjà fragilisées. Face aux déposants peu informés et aux accompagnements incomplets, le Crédit Municipal de Paris (CMP), établissement de crédit et d'aide sociale, a lancé en 2012 à Paris l'expérimentation d'un service d'accompagnement budgétaire, en partenariat avec la Banque de France et la Ville de Paris : le Point Solutions Surendettement (P2S). Initialement destiné aux débiteurs ayant déposé un dossier auprès de la commission de surendettement de la Banque de France ou reconnus en situation de surendettement, depuis 2014, le service s'adresse également aux parisiens malendettés pour trouver une alternative au dépôt d'un dossier de surendettement, dans une logique de prévention.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Eviter le dépôt et le redépôt de dossier de surendettement et proposer une intervention auprès des créanciers
- Optimiser le budget des personnes en difficultés financières (conseil budgétaire, sensibilisation à l'ouverture de droits) et informer sur la relation à la banque
- Proposer un appui technique aux accompagnants (associatifs ou professionnels de l'action sociale)

ACTIONS MISES EN OEUVRE

* ACTIONS AVANT LE DEPOT D'UN DOSSIER DE SURENDETTEMENT :

- Médiation de dettes : évaluer l'opportunité de renégocier les dettes. Analyse des clauses du contrat, mise en jeu d'assurance, information sur l'éligibilité à un rachat de crédits puis liens avec les partenaires du P2S, si besoin (conciliateurs, créanciers et bailleurs sociaux...).
- Education budgétaire individuelle : diagnostic de la situation financière (y compris les dettes connexes) et conseils personnalisés sur la gestion du budget.
- Education budgétaire collective : ateliers de Finances & Pédagogie animés autour des questions de la salle. Cas pratiques et exemples de bons réflexes (relation à la banque, gestion de l'argent, fonctionnement des banques, droits...). Sessions de 2 heures, 1 fois par mois pour une douzaine de personnes, proposées à tous les bénéficiaires du P2S

* ACTIONS LIEES AU DEPOT D'UN DOSSIER DE SURENDETTEMENT :

- Aide au montage du dossier : pour constituer l'inventaire des dettes, étudier la validité des créances, informer sur la procédure. Prise en compte des dettes pour lesquelles la commission de surendettement n'est pas compétente (amendes...) et intervention auprès de ces créanciers.
- Aide durant la procédure : inscription du P2S comme accompagnateur dans le dossier de façon à être associé à la procédure et recevoir copie de tous les courriers de la commission, suivi de toutes les étapes pour préparer la mise en œuvre de la décision de la commission

* MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT :

- 1 bénévole référent pendant toute la durée de l'accompagnement, formé à la procédure de surendettement, à la relation d'aide et d'écoute, au paysage social Parisien...
- Accueil : plateforme téléphonique préalable à un rendez-vous en face-à-face dans les locaux CMP
- 1er rendez-vous : point budgétaire, proposition d'un soutien dans les démarches administratives si nécessaire (aide à la complémentaire santé, allocations supplémentaires servies par les municipalités, tarifs sociaux...) voire orientation vers un partenaire mieux qualifié (dimension juridique, psychologique, épicerie solidaire...)
- Suivi : a minima 1 rendez-vous téléphonique tous les 3 mois, si un 2nd RDV n'est pas proposé à l'issue du 1er. Moyenne de 5,5 entretien par bénéficiaire (RDV en face-à-face, entretien téléphonique ou échange mail).

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Action du P2S permet de diviser par près de 3 les risques de redépôt (9% de redépôts parmi les bénéficiaires du P2S, 16% si l'on tient compte des personnes qui ont abandonné en cours d'accompagnement, versus 44% - moyenne nationale)
- ORIGINES DES DEMANDES : 50% après la procédure de la commission de surendettement, 50% en amont (sur prescription, pas de communication grand public).
- PROFIL DES PERSONNES RECUES : 51 ans en moyenne en aval – 47 ans en amont ; 70% de personnes seules avec un ou plusieurs enfants à charge ; 50% en emploi ; 20% de, chômeurs, 15% de retraités; moins de 10% d'allocataires des minima sociaux)
- REPARTITION DES ACTIVITES : intervention auprès des créanciers (mise en place de paiements dans le cadre d'un plan de remboursement ou de dettes hors procédure) ; écoute, diagnostic financier (optimisation budgétaire, ouverture de droits) ; conseil sur la relation à la banque ; explication de la procédure de surendettement voire aide au montage du dossier ; relais dans les démarches ou d'orientations vers d'autres structures
- MOYENNES ANNUELLES : 650 nouvelles personnes accompagnées en 2015
- BILAN DES 3 ANS DE TEST : 3 700 appels traités, plus de 10 500 entretiens au bénéfice de 1 900 personnes suivies individuellement

ORIGINALITE DU PROGRAMME

Le P2S est le seul dispositif en matière de surendettement :

- dont la Banque de France recommande l'accompagnement, en envoyant un courrier invitant à contacter le CMP (ou de reprendre contact avec son référent si la personne est déjà suivie) aux Parisiens parvenus en fin de procédure de surendettement. Ainsi, 1 personne sur 7 qui a reçu ce courrier appelle effectivement le P2S
- porté par un établissement public accueillant les personnes résidant à Paris quel que soit l'état de leur situation financière.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Finances & Pédagogie, Bailleurs sociaux, Point Information Médiation Multi Services (PIMMS), Caisses d'allocations Familiales (CAF), banques (BNP Personal Finance, Banque Postale...), association de psychologues, épiceries solidaires, Fondation Abbé Pierre (problématiques liés au logement), conciliateurs de justice si nécessaire, tribunaux d'instance...

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

* Informations & communication :

- > Propres au P2S : préjugés sur les relations avec la Banque de France (rôle « probatoire » du P2S, personnes qui veulent revenir sur la décision...) ; faibles connaissances des bénévoles du tissu associatif afin de pouvoir orienter ; faire connaître le dispositif auprès du grand public
- > D'ordre général : difficultés à parler de ses problèmes d'argent ; difficulté à s'approprier la décision de la commission de surendettement (10% des demandeurs P2S ne savent pas dire de quelle décision ils ont bénéficié lors du 1er appel)
- Pas de profil type du surendetté : tous les cas sont particuliers
- Parfois oppositions franches de personnes ne se résignant pas à entrer dans le surendettement
- Liées à la procédure de surendettement : incompatibilité avec le statut des autoentrepreneurs ; dettes connexes (dettes pénales ou pensions alimentaires) non prises en compte ; traitement trop « administratif » en laissant en dehors les causes du surendettement

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Ouverture en 2014 du P2S aux personnes n'ayant pas encore saisi la commission de surendettement
- Création en 2016 d'un pôle Point Conseil Budget (PCB) au CMP
- Questionnaire régulier auprès des bénéficiaires
- Visibilité médiatique : Toutsurmesfinances.com, Le Figaro, TF1...
- Lettre d'information à destination des professionnels

Améliorations futures possibles :

* Une étude qualitative a été réalisée fin 2015 par un cabinet de conseil, portant sur 3 échantillons (personnes ayant bénéficié du P2S, personnes n'y ayant pas recouru, parties prenantes). Des axes d'amélioration sont identifiés :

- accentuation de l'accompagnement, qui nécessite une mise en pratique des conseils donnés et un positionnement sur la durée ;
- précision de la réponse sur les conseils techniques (notamment juridique) et les situations complexes ;
- intervention plus en amont au cours de la procédure de surendettement ;
- développement de la communication auprès des partenaires pour renforcer la centralité du P2S

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Son réseau : multiples partenariats pour répondre aux besoins spécifiques, relations privilégiées avec la Banque de France, les organismes de crédit et bailleurs sociaux (repérage des personnes fragiles avec l'aide des prescripteurs pour éviter le dépôt d'un dossier de surendettement)
- Suivi personnalisé des accompagnés, sans plafonnement de durée et prise en charge globale (en amont et en aval de la procédure de surendettement)
- Traitement des difficultés connexes des débiteurs : impayés de loyers, procédure judiciaires (sortie d'indivision, pension alimentaire...) et ouverture de droits (complémentaire santé, allocations supplémentaires servies par les municipalités, tarifs sociaux...)
- Confidentialité, écoute, gratuité, indépendance (de toute activité commerciale), expertise technique et juridique
- Réactivité : agir au plus vite auprès des clients fragiles et s'adapter aux contraintes des débiteurs (délai assez court pour la mise en place de leur plan)
- Bénévoles : formation initiale de 2 mois et appui de l'équipe de salariés (personnes ressource de formation CESF notamment)
- Dédramatiser les situations : bureaux individuels lumineux, présentoirs de petits guides à destination des visiteurs, affichages humoristiques, décoration des locaux...

POUR EN SAVOIR PLUS

- Permanences : du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h
- Reportage TF1 : <http://ici.tf1.fr/economie/social/grace-au-point-solution-surendettement-500-personnes-ont-pu-8715974.html>
- Voir Fiche RESOLIS sur l'initiative de Finances & Pédagogie

Annexe 1 : http://www.resolis.org/upload/fiche/annexe/344_20160803_annexe_p2s.pdf

La Lutte contre le surendettement de Crésus Ile-de-France

Résumé : Depuis 2004, l'association Crésus Île-de-France Paris a pour objet d'accompagner les personnes et les familles qui sont confrontées à de graves difficultés financières, au point qu'elles sont le plus souvent en situation de surendettement, se trouvant alors dans l'impossibilité de faire face à leurs dettes exigibles et à échoir. L'aire géographique de ses interventions correspond aux huit départements de la région Île-de-France. Elle conduit trois types d'activités, distinctes, mais qui sont souvent complémentaires : La prévention du surendettement, le traitement des situations de surendettement et l'accompagnement au microcrédit personnel.

AUTEUR(S)	PROGRAMME	ORGANISME(S)
Jean-Paul Lerner Président jean.paul.lerner@gmail.com	Démarrage : 2004 Lieu de réalisation : Ile-de-France Budget : 280000 € Origine et spécificités du financement : Conventions de partenariats avec des collectivités territoriales, dons de particuliers ou d'institutions, adhésions.	Crésus Île-de-France Paris 12 rue Jean Bouton 75012 Paris http://www.cresus-iledefrance.org Salariés : 6 Bénévoles : 50 Adhérents : 80



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : samedi 23 août 2014

Appréciation(s) du comité : Impacts élevés !, Innovant !

Solution(s) : Démocratie et bonne gouvernance, Economie solidaire, Exclusion et isolement

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Île-de-France

Bénéficiaires : Universel, Bottom Of the Pyramid (BOP)

Envergure du programme : Nationale, Locale

Domaine(s) : Finance, Éducation, Formation, Économie, Budget

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (Aubervilliers)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

*Pour citer un texte publié par RESOLIS : Lerner, « La Lutte contre le surendettement de Crésus Ile-de-France », **Journal RESOLIS** (2014)*

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Crésus Île-de-France Paris (Crésus) est une association d'Intérêt Général qui lutte contre le phénomène du surendettement, défini par le Code de la consommation comme « l'impossibilité manifeste pour le débiteur de bonne foi de faire face à l'ensemble de ses dettes non professionnelles exigibles et à échoir ».

Elle résulte de la fusion en 2011 de Crésus Ile-de-France (créée en 2004) et de Crésus Paris (2007).

L'association intervient dans les huit départements de l'Île-de-France, région économiquement la plus riche de France, mais où de nombreuses communes ou quartiers sont caractérisés par des taux de pauvreté élevés et où le surendettement touche tout particulièrement les populations les plus précaires.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Crésus a pour objet de promouvoir la connaissance, le traitement et la prévention des phénomènes de surendettement, d'exclusion financière et bancaire et de favoriser une pratique prudente et éclairée de l'argent. L'association accompagne toute personne ou famille confrontée à de graves difficultés financières, le plus souvent en situation de surendettement.

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Les Usagers : Ils sont en majorité en situation de grande précarité financière (40% ont des ressources inférieures au seuil de pauvreté). La plupart sont adressés à Crésus par des travailleurs sociaux. Ils peuvent se trouver en situation de surendettement « actif » (ayant eu recours de façon excessive aux emprunts et crédits) ou « passif » (par suite de la survenue d'un « accident de la vie » tel que divorce, chômage, maladie...).
- Accueil, écoute, diagnostic de la situation financière (ressources, dépenses, capacité de remboursement, patrimoine), explication de la situation au bénéficiaire (situation financière, droits possibles à allocations, obligations, options de médiations, propositions pour une gestion de budget plus prudente).
- Aide pour remplir et déposer un dossier de surendettement auprès de la Commission de surendettement de la Banque de France (dossier rempli par l'association ou en collaboration avec le bénéficiaire). L'utilisateur peut être ainsi amené à revenir chez Crésus une deuxième fois.
- Crésus oriente également des personnes vers d'autres acteurs sociaux ou associations spécialisées.
- Actions d'éducation proposées aux personnes en situation de « mal endettement ». Il peut s'agir d'un accompagnement budgétaire individuel qui peut durer plusieurs mois, ou d'une participation à des ateliers de formation ou groupes de parole.
- Micro-crédit personnel : Crésus accompagne les personnes qui sollicitent un microcrédit personnel afin de financer un projet personnel, le plus souvent à finalité d'insertion professionnelle. Cet accompagnement permet d'évaluer de tels projets au regard de leur viabilité, de la capacité des candidats emprunteurs à rembourser leurs crédits, et de leur recevabilité auprès des organismes prêteurs. Lorsque les crédits sont accordés, l'association peut également proposer un accompagnement budgétaire, à la demande de l'organisme prêteur, ou de l'emprunteur lui-même.

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Nombre d'actions menées : En 2015, près de 7000 entretiens ont été menés dans le cadre de permanences. 850 participations à des ateliers de formation et 60 accompagnements budgétaires individuels ont été assurés.
- Interventions en 2015 sur 52 sites
- Rapports d'activité annuels soumis aux partenaires.
- Satisfaction des partenaires et renouvellement des conventions de partenariats.
- Acceptation des dossiers soumis à la Banque de France.
- Plans de désendettement mis en place et amélioration des budgets laissés à la discrétion des personnes (« Reste à Vivre »).

ORIGINALITE DU PROGRAMME

L'originalité de l'approche adoptée par Crésus provient principalement de la variété et de la complémentarité des actions proposées qui visent soit à prévenir le risque de surendettement, soit à traiter et résoudre des situations de surendettement avéré : Accompagnements individuels, actions d'éducation en groupe, accompagnement au micro-crédit personnel.

Certaines des actions menées sont en elles-mêmes particulièrement innovantes. Ainsi, dans plusieurs groupes de parole mis en place, les participants ne parlent pas de leur propre situation financière, mais discutent de la situation de l'un d'entre eux qui accepte d'exposer son cas. Les participants en assumant un rôle de conseiller et en s'écoutant acquièrent de nouvelles idées pour mieux gérer leur propre situation budgétaire, et reprendre confiance.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Principalement avec des collectivités territoriales, des Centres d'Action Sociale, des Points d'Accès au Droit, des Maisons de la Justice et du Droit, la Banque de France, et d'autres associations spécialisées.

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Peu de suivi des usagers sur la durée une fois le dossier de surendettement déposé à la Banque de France.
- Une longue période de travail sur soi est souvent nécessaire avant que le bénéficiaire puisse retrouver une certaine autonomie dans la gestion de son budget et gère ses finances avec plus de discernement et de prudence.
- Dans les permanences, près de 15% des usagers ne viennent pas aux rendez-vous, souvent parce que la démarche leur est trop difficile et qu'ils souffrent d'un sentiment de honte et d'échec.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Mise en place de véritables « parcours » permettant de suivre et d'accompagner les usagers sur la durée.
- Rappel des usagers la veille de leur rendez-vous.
- Formation régulière des bénévoles et des salariés sur les nouvelles dispositions législatives et partages d'expérience entre eux.

Améliorations futures possibles :

- Extension géographique en Ile-de-France (93, 94, 95, 77) et recherche de nouveaux partenariats avec des collectivités territoriales
- Evaluation quantitative des actions
- Mise en place d'un dispositif d'éducation budgétaire et bancaire spécifique aux jeunes (Centres de formation d'apprentis, Lycées professionnels)

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Le professionnalisme des intervenants Crésus, provenant essentiellement tous des secteurs de l'économie, de la banque ou du juridique.
- L'engagement solidaire des bénévoles et des salariés envers les usagers.
- La confiance des partenaires.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Trostiansky, O. « L'illettrisme de l'argent existe aussi » Libération (28 Janvier 2013): http://www.liberation.fr/societe/2013/01/28/l-illettrisme-de-l-argent-existe-aussi_877409
 - « Relation à l'argent et surendettement » Réalités familiales (Décembre 2010) n°91
 - Bricault, M., Chalvin, P., Davenas, M., Perrot, N., Vilain, J-B. « Le surendettement vu par ceux qui le vivent » IEP Paris - Etudiants de l'IEP Paris, « Lutter contre illettrisme de l'argent en France » IEP Paris (Novembre 2011)
-

POUR EN SAVOIR PLUS

Points Conseil Budget (PCB)

Dans le cadre de la mise en place du Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, le gouvernement a décidé d'expérimenter à partir de février 2016 un réseau de Points Conseil Budget (PCB) destiné à mieux orienter et accompagner les publics qui font face à des difficultés budgétaires et financières. L'expérimentation est conduite pendant toute l'année 2016 dans quatre régions, dont l'Île-de-France.

En Île-de-France, Crésus a été retenue pour participer à cette expérimentation. Cette labellisation est d'abord une reconnaissance de la qualité des services que ses salariés et ses bénévoles rendent depuis 2004. Cette expérimentation fera l'objet d'un bilan au premier semestre 2017 afin de mesurer l'impact des actions menées et de définir les conditions de la mise en place d'un réseau de Points Conseil Budget sur l'ensemble du territoire national.

Chapitre 4 :
**DES INITIATIVES
POUR ACCÉDER À
SES DROITS**



Crédit photo : CABM15

15

Les petits déjeuners solidaires de la Mairie du 15e

Résumé : Depuis 2008, la Mairie du 15e arrondissement de Paris organise des petits déjeuners mensuels à destination des personnes en situation de précarité. Ce moment de convivialité vise à maintenir le lien social et si possible à les orienter vers les services sociaux ou associatifs utiles à leur insertion.

AUTEUR(S)

Sylvie Ceyrac

Députée suppléante,
conseiller de Paris, adjoint
au maire du 15ème en
charge de la solidarité

marc.esclapez @paris.fr

Fiche rédigée par :
Salomé LENGLET

PROGRAMME

Démarrage : 2008

Lieu de réalisation : 15e arrondissement
de Paris

Budget : N/C

Origine et spécificités du financement :
Club Vaugirard

ORGANISME(S)

Mairie du 15e arrondissement

31 rue Péclet

75015 Paris

<http://www.mairie15.paris.fr/mairie15/>

Salariés : 0

Bénévoles : 5



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : lundi 21 novembre 2016

Solution(s) : Exclusion et isolement

Opérateur(s) : Établissement Public

Pays : France, Île-de-France

Bénéficiaires : Population urbaine, Bottom Of the Pyramid (BOP)

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Participation citoyenne, Alimentation

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (Paris 15ème)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Ceyrac, « Les petits déjeuners solidaires de la Mairie du 15e », **Journal RESOLIS** (2016)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

En 2008, la Mairie du 15e arrondissement de Paris lance des petits déjeuners pour les personnes de la rue.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Proposer un accueil convivial aux personnes en situation de précarité de l'arrondissement en priorité mais ouvert aux autres arrondissements
- Réorienter, dans la mesure du possible, les personnes vers les services adéquats (logement, assistants sociaux...)

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Organisation d'un petit-déjeuner tous les premiers mercredi du mois de 8h30 à 10h dans les murs de la mairie
- Buffet offert : viennoiseries, pain, fromage ou jambon, fruits et boissons chaudes et à l'occasion des fêtes des chocolats
- Accueil par M. Esclapez et 4 ou 5 bénévoles. Parfois, le Maire salue les bénéficiaires.
- Les bénévoles tentent de prendre contact avec les personnes présentes et dans la mesure du possible de les orienter vers des services ou des aides possibles (assistants sociaux, associations du territoire...).

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- 20 à 30 participants à chaque petit déjeuner
- Une grande majorité des participants viennent du 15e arrondissement ou de ses environs.
- Les réorientations permises sont le plus souvent vers des assistants sociales.

ORIGINALITE DU PROGRAMME

Ces petits déjeuners sont organisés par l'équipe municipale et ont lieu en mairie.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Aucun partenariat

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

Complexité des situations rencontrées et de la réorientation des personnes

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

N/C

Améliorations futures possibles :

- Toucher davantage de bénéficiaires
- Proposer chaque mois la présentation d'une association pour proposer des services (logement...) ou des activités (culturelles, sportives...)

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Apporter un accueil, une écoute et une considération aux personnes
- Esprit convivial
- La participation aux petits déjeuners est libre, aucune sélection des participants n'est faite.
- La communication passe principalement par le bouche à oreille ainsi que par les associations locales.
- Dons alimentaires par de commerçants locaux

Les Permanences du Point d'Accès aux Droits du 15^e arrondissement de la Ville de Paris

Résumé : Le Point d'Accès au Droit (PAD) est un service municipal de la Ville de Paris. Ce lieu, ouvert à tous, propose gratuitement des informations et consultations juridiques, une aide et un accompagnement dans les démarches administratives et juridiques ainsi qu'un accès à des médiations et/ou conciliations.

AUTEUR(S)

Karine BALLU
Coordinatrice PAD 15
pad15.paris @orange.fr

PROGRAMME

Démarrage : 2007
Lieu de réalisation : 15^e arrondissement de Paris
Budget : 107900 €
Origine et spécificités du financement : Subventions publiques

ORGANISME(S)

CASP-Arapej (Centre d'Action Social Protestant)
22 rue de la Saïda
75015 Paris
<http://equipement.paris.fr/point-d-acces-au-droit-p-a-d-15e-1241>
Salariés : 3
Bénévoles : 9



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : lundi 04 avril 2016

Solution(s) : *Démocratie et bonne gouvernance, Exclusion et isolement*

Opérateur(s) : *Établissement Public, Association, ONG*

Pays : *France, Île-de-France*

Bénéficiaires : *Universel*

Envergure du programme : *Locale*

Domaine(s) : *Droits fondamentaux*

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (Paris 15^{ème})

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

*Pour citer un texte publié par RESOLIS : BALLU, « Les Permanences du Point d'Accès aux Droits du 15^e arrondissement de la Ville de Paris », **Journal RESOLIS** (2016)*

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

La Loi du 10 juillet 1991 a instauré la création des Points d'Accès au Droit (PAD). Leur gestion à Paris est particulière : elle est confiée aux associations dans le cadre d'un marché public, alors que les PAD d'autres territoires sont gérés par la Mairie. CASP-Arapej gère le PAD du 15^e arrondissement de la Ville de Paris.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Accueillir toute personne ayant une question de nature administrative et juridique
- Apporter des informations sur les droits, obligations et procédures
- Réorienter vers des organisations compétentes

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- 1 coordinatrice
- Accueil assuré par 2 professionnels, fournissant une information, une orientation ou un rendez-vous pour les permanences proposées par le PAD
- Permanences généralistes ou spécialisées, accessibles sur rendez-vous :
 - > Information ou conseil juridique délivré par des consultants, des salariés ou bénévoles d'associations ou des avocats du barreau de Paris
 - > Aide à la rédaction par des consultants et/ou des écrivains publics, pour des dossiers d'aide juridictionnelle, courrier administratif ou social...
 - > Règlement amiable des conflits civils ou administratifs par l'intermédiaire de conciliateurs de justice ou de médiateurs pour éviter de saisir une juridiction

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- En 2015, 11688 personnes reçues à l'accueil dont 4198 reçues en rendez-vous. Au 1er semestre 2016, 7284 personnes reçues.
- Au premier semestre de 2015 : 6 154 personnes accueillies et 2 277 reçues en permanences
- Les demandes traitées le plus souvent concernent les droits de la famille, du travail, du logement, de la consommation, des étrangers et de la nationalité.
- Depuis septembre 2014, les employés ont constaté une forte hausse des demandes matière de droit au travail et de DALO (Droit Au Logement Opposable).
- Avril 2015 : création d'une nouvelle permanence pénaliste d'aide aux victimes, en raison d'une forte demande constatée en 2014
- Un rendez-vous à la permanence dure entre 30 à 45 minutes
- Profil majoritaire des personnes se présentant au PAD : féminin, entre 26-60 ans de nationalité française et salariée
- Une nouvelle permanence de conciliateur a été mise en place au 3 octobre 2016.
- Une nouvelle permanence d'avocats sur la protection des majeurs vulnérables est mise en place depuis le 2 septembre 2016.

ORIGINALITE DU PROGRAMME

Le PAD 15 offre un service généraliste avec des intervenants spécialisés et s'adapte pour proposer une offre correspondant à la demande.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Mairie de Paris, Mairies d'arrondissement, les Maisons de la justice et du droit, tous les autres PAD de Paris, les associations assurant des permanences (Elles Imaginent, ADIL 75 (Agence Départementale d'Information sur le Logement)...))

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Problème d'accueil : le PAD 15e est une petite structure tant par la taille de ses locaux que de son équipe.
- Problème d'orientation des bénéficiaires : les personnes, se présentant au PAD, sont souvent en fin de parcours ou arrivent une fois le délai du recours expiré (pour les demandes urgentes)
- Le PAD étant un dispositif municipal, toute action innovante est soumise à validation aux membres d'un comité de pilotage.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

En 2014, le PAD a dû réorienter 20 % des demandes vers La Maison de la justice et du droit du 14e arrondissement et vers le PAD du 13e arrondissement.

Améliorations futures possibles :

Le PAD 15e est en discussion avec les services sociaux afin de faciliter l'orientation et l'information des bénéficiaires.

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Gratuité
- Ressources humaines qualifiées : CASP-Arapej recrute son personnel selon leurs compétences juridiques afin d'assurer une meilleure prise en charge des usagers tant sur l'identification de la demande que sur leur orientation.
- Large réseau d'associations et d'institutions sur lequel les employés du PAD 15e peuvent s'appuyer
- Signature de convention avec toutes les associations qui assurent les permanences au sein du PAD
- Les usagers sont reçus au sein d'un service public avec une mission de service public qui rejoint les valeurs associatives de CASP-Arapej à savoir accueillir et accompagner les personnes en difficulté sociale et juridique

POUR EN SAVOIR PLUS

Depuis le 1er juillet 2016 une fusion avec l'association ARAPEJ amène le CASP (Centre d'action sociale protestante) à s'ouvrir au public sortant de prison ou placé sous-main de justice, et à se déployer sur toute la région Ile-de-France (www.casp.asso.fr).

Le CASP est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique et représente 67 dispositifs, structures et services à Paris et en Ile-de-France, qui proposent à des hommes, des femmes et des enfants en situation précaire :

- un accueil, une écoute, une orientation,
- une domiciliation postale,
- une place en hébergement collectif ou éclaté,
- un logement accompagné, provisoire ou durable,
- un accompagnement social global : ouverture des droits, accès au logement, insertion professionnelle et formation, prévention et accès à la santé,
- des consultations de diagnostic et d'orientation vers des soins,
- des informations et un soutien juridique
- des aides alimentaires,
- des services particuliers selon les publics : accueil jeunes enfants, accompagnement scolaire, prévention spécialisée, demande d'asile, convalescence.

Le 1er juillet 2016, dans le cadre d'une fusion avec l'association l'ARAPEJ, les dispositifs suivants ont été rattachés au CASP :

- Les Points Accès au Droit du 15ième et 19ième
- Les Points Accès au Droit pénitentiaires de la Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, Maison d'arrêt de Nanterre, Centre pénitentiaire de Meaux-Chauconin, Centre de détention de Melun,
- Permanences juridiques – centres sociaux 93
- Téléphone juridique – numéro vert : soutien aux personnes détenues et à leurs familles
- Stages de sensibilisation aux dangers de l'usage des stupéfiants
- Formation et permanences juridiques (93 et 91)

RECONNECT : un cloud solidaire facilitant l'accès aux droits

Résumé : Depuis 2016 partout en France, le coffre-fort en ligne RECONNECT permet à toute personne majeure en situation précaire de sauvegarder ses documents (ses papiers administratifs sous forme de scan ou photo, ses contacts, ses rendez-vous...) et de les partager librement et en sécurité avec les travailleurs sociaux.

AUTEUR(S)

Vincent Dallongeville

Chef de projet

vincent.dallongeville
@groupe-sos.org

Fiche rédigée par :
Salomé LENGLET

PROGRAMME

Démarrage : 2015

Lieu de réalisation : France entière

Budget : 150000 €

Origine et spécificités du financement :
Conseil régional Ile-de-France, Direction
Régionale et Interdépartementale de
l'Hébergement et du Logement (DRIHL),
fonds de dotation Solimut Mutuelle de
France

ORGANISME(S)

RECONNECT

102C rue Amelot

75011 Paris

<https://www.reconnect.fr>

Salariés : 4

Bénévoles : N/C



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : jeudi 19 mai 2016

Appréciation(s) du comité : A généraliser !, Innovant !, Programme récent - doit faire ses preuves

Solution(s) : Exclusion et isolement

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Île-de-France

Bénéficiaires : Sans abris, Professionnels, Immigrés, Bottom Of the Pyramid (BOP)

Envergure du programme : Nationale

Domaine(s) : Protection sociale, Moyens de communication, Droits fondamentaux

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (Paris 15ème)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Dallongeville, « RECONNECT : un cloud solidaire facilitant l'accès aux droits », **Journal RESOLIS** (2016)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

L'association RECONNECT a été créée à Paris en 2008 par Eric Chatry puis a rejoint le Groupe SOS en 2010. Le projet initial visait à proposer des boîtes vocales pour les grands exclus afin de garder contact avec leurs familles et de faciliter leurs démarches d'insertion professionnelle. Face à la concurrence des entreprises de téléphonie, RECONNECT s'est intéressée à la problématique du stockage numérique des documents administratifs. 3 constats ont motivé cette réorientation : la perte des papiers par les personnes en situation de grande précarité, le temps consacré par les travailleurs sociaux à régler ces pertes (20 à 30 %) et le niveau de non-recours en France (25 % pour le RSA et 30 % pour la CMU). En septembre 2015, RECONNECT a lancé son service innovant de cloud solidaire conçu entièrement sur les besoins des personnes sans domicile et de leurs accompagnants. De janvier à mars 2016, la plateforme disponible sur www.reconnect.fr a été utilisée dans le cadre du plan grand froid de la mairie de Paris notamment dans les gymnases hivernaux.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Faire reculer la problématique de perte de documents administratif en vue de :

- lutter contre le non-recours aux droits des personnes en situation de grande exclusion, notamment celles sans domicile fixe
- dégager du temps aux travailleurs sociaux pour leur permettre de se consacrer davantage à l'accompagnement

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Inscription depuis un « Relais RECONNECT » : il s'agit de structures sociales comme les CCAS, accueils de jour, centres d'hébergement...
- Public cible : personnes majeures en situation précaire, notamment sans domicile
- Services proposés : ouverture d'un compte personnel sur lequel tout document peut être stocké en ligne en toute sécurité
- Fonctionnement : scan ou photos des documents à enregistrer sur l'espace personnel, qui peut être partagé directement avec les assistants sociaux

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

Bilan en avril 2016 :

- Environ 300 comptes bénéficiaires créés
- 100 comptes professionnels créés
- 45 structures adhérentes dans toute la France
- Projet reconnu et valorisé par les pouvoirs publics : les responsables de l'association ont été reçus par la Mairie de Paris, travail avec la DRILL sur l'expérimentation lors de la période hivernale...

ORIGINALITE DU PROGRAMME

La spécificité de RECONNECT est de permettre à chaque utilisateur de partager ses documents avec les structures sociales de son choix. Les bénéficiaires ont une totale maîtrise de leur espace : changement et suppression possible à tout moment.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

- Groupe SOS
- Opérationnels : La Croix-Rouge, Aurore, Samu social de Paris, Saint-Benoît Labre...

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- L'administration ne reconnaît pas encore les documents originaux sous forme numérique. Même si les documents scannés ne font pas office d'originaux, ils facilitent toutefois de nombreuses démarches.
- Le scan des documents est une opération chronophage pour les structures sociales.
- Difficultés à intégrer ce type d'outil dans les pratiques quotidiennes des travailleurs sociaux
- Réticence au numérique
- Enjeu : accès à internet

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- L'application mobile RECONNECT permet de photographier directement les documents depuis un téléphone.
- Rôle de facilitateur : formations aux travailleurs sociaux pour s'approprier l'outil et accompagnement des structures pour effectuer leur déclaration à la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés)
- Protection des données : domiciliation des serveurs en France (droit français applicable) + suivi par un cabinet d'avocat spécialisé dans le droit du numérique
- Recrutement d'un stagiaire en vue de mener une enquête auprès des travailleurs sociaux pour identifier les leviers pour inciter à utiliser l'outil

Améliorations futures possibles :

- Promotion de l'outil pendant les maraudes
- Créer de nouveaux partenariats pour diversifier l'outil en termes de publics (réfugiés, personnes âgées, anciens détenus, femmes victimes de violences...) et de services (simulateur d'aides, envoi des certificats d'hébergement, système d'alertes par téléphone...)
- Traduction de l'outil en différentes langues : anglais, arabe, farsi...

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Modèle économique :
 - > Service gratuit pour les bénéficiaires
 - > Système d'abonnement annuel des centres sociaux : participation financière proportionnelle à leur budget (0,1% plafonné à 1900€ annuel)
- La sauvegarde possible des documents personnels (ex. photos) est souvent l'élément déclencheur à l'inscription à RECONNECT.
- Appartenance au Groupe SOS : accès à son vaste réseau et soutien pour les tâches de gestion

POUR EN SAVOIR PLUS

Vidéo de présentation de l'association :

<https://www.youtube.com/watch?v=WDX8aWBa64I>

Chapitre 5 :
**DES INITIATIVES
POUR LES
PLUS EXCLUS**



Crédit photo : CABM15

15

L'Accueil de jour de Saint-Vincent-de-Paul - Accueil 15

Résumé : Des hommes de 25 à 60 ans en situation précaire trouvent dans cet accueil de jour du 15e arrondissement animé par des bénévoles, des repas partagés, des douches, une laverie, des ordinateurs et des relais vers la réinsertion.

AUTEUR(S)	PROGRAMME	ORGANISME(S)
Bruno de Buzonnière Président bruno.de.buzonniere@gmail.com	Démarrage : 1991 Lieu de réalisation : 15e arrondissement de Paris Budget : 37000 € Origine et spécificités du financement : Mairie de Paris, conférences Saint Vincent de Paul, dons particuliers	 Saint Vincent de Paul-Accueil 15 20 Allée des Frères Voisin 75015 Paris http://www.ssvp.fr/reseau/saint-vincent-de-paul-accueil-15/presentation Salariés : N/C Bénévoles : 12

COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : lundi 04 avril 2016

Solution(s) : Exclusion et isolement

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Île-de-France

Bénéficiaires : Sans abris, Bottom Of the Pyramid (BOP)

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Biens essentiels, Aide alimentaire

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (Paris 15ème)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : de Buzonnière, « L'Accueil de jour de Saint-Vincent-de-Paul - Accueil 15 », **Journal RESOLIS** (2016)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Saint-Vincent-de-Paul - Accueil 15 est une association Loi 1901 créée en 1991 par les Conférences Saint Vincent de Paul du 15ème arrondissement de Paris.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Offrir un accueil de jour aux hommes de 25 à 60 ans sans domicile
- Accompagner les hommes accueillis dans leur réinsertion

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Accueil assuré par 2 bénévoles, 4 jours par semaine tout au long de l'année (mardi, jeudi et samedi 10h-16h)
- Divers services mis à disposition : préparation et partage du déjeuner, douches, laverie, casiers individuels, internet (recherche d'emploi), journaux, jeux de société, aide aux démarches administratives, à la rédaction des CV et de lettres de motivation.
- Rencontres avec des acteurs de la réinsertion (associations d'aide au logement, entreprises d'insertion...)

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- En 2015 : 52 personnes accueillies au total :
 - *dont 32 personnes accueillies régulièrement (au moins 10 visites par an)
 - *soit 16 personnes en moyenne par jour d'ouverture
 - * soit 3 000 visites dans l'année (+ 23 % par rapport à 2014)
 - * Coût journalier pour un accueilli : 12euros
- Chaque année, environs 40 % de nouveaux accueillis
- Aide au logement et à la réinsertion professionnelle peu efficace : 20 % des personnes accueillies viennent depuis plus de 4 ans

ORIGINALITE DU PROGRAMME

- Entièrement animé par des bénévoles, hommes et femmes, essentiellement âgés de 60 à 75 ans
- Participation des personnes accueillies à l'élaboration des règles, aux décisions et à la vie d' Accueil 15

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Recherche de partenariats en cours dans les domaines de l'aide sociale, du logement et de la réinsertion professionnelle.

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Nombre insuffisant de bénévoles, alors que les activités sont entièrement animées par des bénévoles (hommes et femmes âgés de 60-75 ans)
- Manque d'expertise dans le domaine du social et de la réinsertion
- Fragilité psychologique chez la plupart des personnes accueillies

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Création d'outils de communication pour le recrutement de bénévoles
- Accompagnement personnalisé et suivi des personnes accueillies
- Identification d'associations et structures partenaires et amies dans le domaine du logement et de la réinsertion
- Projet de vacation par un travailleur social 4 jours par mois

Améliorations futures possibles :

- Augmenter le nombre de jours d'ouverture par semaine
- Diminuer le temps des séjours grâce à un accompagnement personnalisé et un suivi des personnes accueillies dans leur parcours vers la réinsertion
- Rénovation des locaux, en particuliers les sanitaires

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Lieu d'accueil apaisant, esprit fraternel
- Conditions d'accueil : participation aux tâches ménagères (vaisselle, entretien des locaux...) et pas de prêt d'argent
- Mise en capacité d'agir des personnes accueillies
- Connaissance des situations individuelles et leur suivi
- Ancrage dans la Société Saint Vincent de Paul, repères vincentiens et soutien

POUR EN SAVOIR PLUS

Film institutionnel de la Société Saint-Vincent-de-Paul :
<https://www.youtube.com/watch?v=uMAstgB--nE>

La Bagagerie d'Antigel : pour déposer ses bagages et se resocialiser

Résumé : Depuis 2010, La Bagagerie d'ANTIGEL accueille tous les jours, matin et soir, dans le 15^e arrondissement de Paris, des personnes sans-abri, qui peuvent disposer d'un espace privé pour déposer leurs affaires en toute sécurité et sans limite de temps puis profiter d'un moment de convivialité (café, ateliers, sorties...). Les permanences assurées par les bénévoles, l'accompagnement de l'animatrice et le réseau de partenaires leur permettent de retrouver progressivement leur autonomie.

AUTEUR(S)	PROGRAMME	ORGANISME(S)
Pierre De LAROCHE	Démarrage : 2010	La bagagerie d'ANTIGEL
Président	Lieu de réalisation : 15 ^e arrondissement de Paris	230, rue Lecourbe
pdelaroche7@gmail.com	Budget : 110000 €	75015 Paris
	Origine et spécificités du financement : Caritas, Fondation Notre-Dame, PMI, APPOS, La Ferthé, Fondations d'entreprise, Ville de Paris et Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS)	Salariés : 1
		Bénévoles : 90
		Adhérents : 150



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : lundi 04 avril 2016

Appréciation(s) du comité : *Source d'inspiration !*

Solution(s) : *Coordination des actions, Culture, sport et loisirs, Exclusion et isolement*

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Île-de-France

Bénéficiaires : Sans abris, Bottom Of the Pyramid (BOP)

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Travail, Logement, Droits fondamentaux, Biens essentiels

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (Paris 15^{ème})

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : De LAROCHE, « La Bagagerie d'Antigel : pour déposer ses bagages et se resocialiser », ***Journal RESOLIS*** (2016)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

La Bagagerie d'ANTIGEL a été créée en 2010 par d'anciens maraudeurs de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, dans le 15^e arrondissement de Paris. Après plusieurs années de maraude, ils ont décidé de créer un lieu calme et sécurisé où entreposer les bagages des personnes vivant dans la rue. Le fonctionnement de ce lieu est inspiré de celui de la bagagerie « Les mains libres » aux Halles (Paris).

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Donner aux usagers un lieu calme et sécurisé pour entreposer leurs bagages, permettre de se reposer et de renouer le lien social
- Associer les personnes à la rue à la construction et à la vie du projet
- Mettre en œuvre des activités et des ateliers avec les usagers pour leur permettre d'exercer leurs compétences, de reprendre confiance en eux et de se mettre en mouvement
- Développer un réseau de partenaires locaux pour faciliter recherche de travail et de logement

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Accueil 365 jours par an le matin (7h-9h) et le soir (20h-22h)
- Local de 130 m² composé de : 1 espace de repos + 48 casiers à bagages de 0,5 m³ + 1 salle informatique (ordinateurs en libre accès) + 1 bibliothèque + 1 cuisine + vestiaires + 1 bureau
- Condition d'accès : faire au préalable une 1^{ère} démarche auprès d'une des associations partenaires pour la domiciliation et la demande d'accueil à la Bagagerie
- Accompagnement par les bénévoles et l'animatrice salariée (démarches liées au travail, logement et santé, rédaction de papiers administratifs, CV ...) Un planning des activités et ateliers est affiché dans la Bagagerie.
- Activités développées : sorties culturelles, cinéma, théâtre, ateliers (dessin, yoga, musique, informatique, confitures, blog...)
- Redynamisation par le sport : stage de « remobilisation » et séjours avec l'Association « Un Ballon pour l'Insertion »

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

En moyenne d'octobre 2010 à mars 2014 :

- En moyenne 48 usagers accueillis de façon régulière à la Bagagerie. Jusqu'à 70 personnes accueillies sur une année.
- 30 % des usagers sortis de la rue
- Lieu incarnant un point de repère essentiel de la vie des usagers matin et soir : lien social rétabli, redécouverte de l'expression des sentiments et des émotions (blog), remise en mouvement de la plupart des usagers, et prise de responsabilité
- Relais par les médias (articles dans les journaux : Libération, Le Parisien, La Croix, Le Pèlerin et Reporters d'Espoir)

ORIGINALITE DU PROGRAMME

L'initiative ne se limite pas à la mise à disposition gratuite d'une consigne. Il s'agit d'un lieu de confiance autant pour entreposer ses affaires en sécurité que pour se resocialiser. C'est un point de chute, une escale, un premier filtre pour reprendre pied. Ainsi par leur participation sous diverses formes (ateliers dynamique, partage des responsabilités administratives...), les usagers sont progressivement appelés à se réinsérer.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

- Associations référentes assurant la domiciliation des usagers et proposant les nouveaux candidats : Montparnasse Rencontres, Foyer de Grenelle, Aux Captifs la Libération et Cœur du Cinq
- Associations partenaires dans le domaine du logement (Aurore, Valgiros, APA, Association Sainte-Geneviève), du travail (Solidarités Nouvelles face au Chômage - SNC) et de la santé (Centre médical de la rue Miollis, SMES Hôpital Ste Anne)
- Lien avec les pouvoirs publics : Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL), Ville de Paris, Mairie du 15e et parlementaires

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Difficultés financières : coût du loyer du local et sécuriser le budget annuel
- Trouver le bon équilibre entre l'accueil des personnes à la rue (pouvant manifester de l'agressivité ou de la violence) et l'atmosphère de paix nécessaire et souhaitée par les usagers

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Liens forts avec les paroisses, donateurs, associations, fondations privées et pouvoirs publics (lettre d'informations, quêtes, conventions pluriannuelles...) mais équilibre fragile
- Maintien d'une atmosphère de paix : exclusions temporaires de certains usagers (rarement définitives) et formation des bénévoles (connaissances des personnes de la rue, alcool, violence)

Améliorations futures possibles :

- Aider davantage la recherche de travail
- Développer de nouveaux ateliers

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Participation des usagers : dans la construction initiale du projet associatif, dans l'organisation des sorties et activités (comité de pilotage) et dans le Conseil d'Administration (3 usagers membres)
- Accueil : aucun jour de fermeture depuis la création (accès quotidien garanti) et sans limitation de temps (certains usagers sont là depuis plus de 4 ans)
- Les ateliers aident vraiment les usagers à exprimer leurs compétences et à reprendre confiance en eux.
- Important réseau utile pour le recrutement de bénévoles, la collecte de dons, l'accueil des usagers et l'aide aux démarches
- Relations de type « familiale » entre usagers et bénévoles (pas de relation assistants / assistés)
- Rencontres et entretiens téléphoniques réguliers avec les associations et les responsables de la Bagagerie (responsables de l'accueil, Président, parrains, animatrice)...
- Rotation régulière des personnes accueillies qui permet de libérer des casiers pour les nouveaux arrivants.

MOBIL'douche : un bain de dignité en Ile-de-France

Résumé : Depuis 2012, l'association MOBIL'douche parcourt le sud-est des Hauts-de-Seine, Châtillon, Montrouge, les 14e, 13e et 15e arrondissements de Paris pour proposer aux personnes sans-abris et mal-logées un accès itinérant à l'hygiène. Au-delà de la dimension sanitaire, elle contribue à garder un lien social et à maintenir la dignité.

AUTEUR(S)	PROGRAMME	ORGANISME(S)	
Ranzika Faïd Co-fondatrice et présidente mobildouche@gmail.com	Démarrage : 2009 Lieu de réalisation : Sud-est des Hauts-de-Seine, Vanves, Châtillon, Montrouge, 13e, 14e et 15e arrondissement de Paris Budget : N/C Origine et spécificités du financement : exclusivement par des dons privés, mécénats et adhésions (20€)	MOBIL'douche BP 90061 92243 Malakoff cedex https://sites.google.com/site/mobildouche/ Salariés : 2 Bénévoles : N/C	

COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : vendredi 21 octobre 2016

Appréciation(s) du comité : *Innovant !, Source d'inspiration !, Description du programme incomplète*

Solution(s) : *Exclusion et isolement, Santé*

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Île-de-France

Bénéficiaires : Bottom Of the Pyramid (BOP), Population urbaine, Sans abris

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Biens essentiels, Santé

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (Paris 15ème)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

*Pour citer un texte publié par RESOLIS : Faïd, « MOBIL'douche : un bain de dignité en Ile-de-France », **Journal RESOLIS** (2016)*

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

L'élément déclencheur de l'initiative a été la parution en 2006 d'une enquête d'Emmaüs, interrogeant les personnes sans domicile sur leurs besoins prioritaires. Les 3 besoins majeurs ont été exprimés : un toit, la nourriture et la volonté de rester propre. Ce constat combiné au fait que beaucoup de sans-abris ne fréquentent pas ou plus les centres d'accueil, a poussé les 2 co-fondatrices à créer MOBIL'douche en 2009 pour permettre à toute personne en difficulté de rester propre.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Mettre en place des services d'hygiène mobiles à destination des sans-abris et des mal-logés
- Venir en aide et accompagner individuellement avec les moyens dont dispose l'association

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Mai 2012 : création de la première MOBIL'douche (camping-car aménagé sur mesure), testée à Fontenay-sous-Bois
- 2016 : 2 MOBIL'douches

- 3 FORMES D'INTERVENTION

* MARAUDES :

- > circulation dans la zone sud-est des Hauts-de-Seine, Châtillon, Montrouge, les 14e, 13e et 15e arrondissements de Paris
- > du mardi au vendredi de 14h à 21h
- > équipe de maraude : 1 salarié + 1 ou 2 bénévoles
- > les personnes acceptant les services ont accès aux douches et reçoivent des produits d'hygiène, vêtements, cosmétiques.... Si besoin, des soins élémentaires

* AU SEIN DE STRUCTURES PARTENAIRES : MOBIL'douche peut intervenir dans des accueils de jour ne disposant pas de douches (ex. Le café 115 à Issy les Moulineaux ou Entraide et Partage à Vincennes)

* URGENCES & MEDIATION : MOBIL'douche peut intervenir en cas de situations d'urgence signalées par un particulier, la police, les pompiers, un coordinateur de mairie... ou en cas de situations de médiation, où elle fait le lien entre les bénéficiaires et les secours

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- 2014 : 660 douches et 400 visites (de personnes différentes) avec une seule MOBIL'douche
- La MOBIL'douche peut offrir entre 8 et 12 douches par tournée.
- Profil des utilisateurs : initialement majoritairement masculins, de 17 à 25 ans et de plus de 40 ans. En 2016, autant d'hommes et que de femmes de tous les âges et origines (37 ethnies)
- Réconfort, estime de soi et dignité
- Facilitation de l'orientation des publics
- Concept repris à Bruxelles : les « Rolling douches »
- Reconnaissance politique : 3 députés (M. Puzol, S. Abeille et J. Sommuraga) ont versé une partie de leur réserve parlementaire
- Trophée Solidarité de la Fondation EDF, catégorie "Coup de Coeur" (2014)
- Visibilité dans les médias importante : RFI, France bleu, France 2, France 3, Le Parisien, Marianne, Rue89, La Croix...

ORIGINALITE DU PROGRAMME

Si le concept de douche itinérante est développé aux Etats-Unis, notamment à San Francisco, il reste unique en Europe. MOBIL'douche répond à un besoin d'hygiène des personnes en très grandes difficultés souvent peu ou mal couvert. Son service se distingue des douches municipales car il propose davantage d'intimité.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

- Mécénat : Fondation d'entreprise Bouygues, ENSAE solidaire, Groupe ICF (Immobilier Commerce Franchise), Fondation SNCF, Fondation Kronenbourg...
- Dons : Teliane, Lush et particuliers (pharmaciens, infirmiers...)
- Partenaires opérationnels : Café 115 de l'association Alpirim, Entraide et Partage, Société de Paul France, PESS, le Bon Hiboux, LIBEGAF Précarité, Les 2 mains...

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Contraventions : MOBIL'douche ne dispose pas de places de parking ou de terrain dédié à son stationnement
- Elle ne dispose actuellement que d'une carte professionnelle pour 3 douches.
- Mise en confiance plus longue pour les femmes, plus méfiantes. L'expérience de la rue les pousse à se rendre invisibles pour mieux se protéger.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

N/C

Améliorations futures possibles :

- 2016 : implantation d'une MOBIL'douche à Avignon
- Développer de nouveaux partenariats opérationnels : action froid...

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Douche gratuite
- Coût d'une douche entre 17 et 19€ : ce prix de revient comprend l'amortissement du véhicule (20 000€), le gazole (1 200 litres par an soit 150€/par mois), les assurances (1 200€), les bouteilles de gaz, l'eau (réservoir de 230 litres) et les quelques frais d'alimentation
- Aménagement d'un véhicule type camping-car, camion médical ou bus, en 2 espaces distincts : un espace d'accueil et une partie complètement privatisée avec deux toilettes, deux douches (dont une accessible aux fauteuils roulants). Prévoir un lieu de stockage pour les produits d'hygiène et les vêtements
- Accueil individuel et intime qui permet d'instaurer une relation de confiance avec les utilisateurs. Les personnes accueillies boivent un café, grignotent, discutent et peuvent écouter de la musique.
- Réseau de partenaires autant pour les dons de produits que pour mener des collaborations
- S'assurer que les services sanitaires soient adaptés aux besoins des personnes en situation précaire : mener une enquête statistique pour quantifier la demande et cerner les besoins des mal-logés et des personnes sans abri

POUR EN SAVOIR PLUS

- L'association travaille actuellement en partenariat avec l'EPSS dans le cadre de la « SUMMER SCHOOL » afin de former des étudiants étrangers aux métiers du social en leur faisant découvrir le monde du « terrain ».

- Témoignages d'utilisateurs des MOBIL'douches :

* Reportage France 2 : http://www.francetvinfo.fr/societe/sdf/mobil-douche-une-association-pour-l-hygiene-des-sans-abri_1292389.html

* Reportage France 3 : <https://youtu.be/K0HYMhCrRUC>

* Vidéo Fondation EDF : <https://youtu.be/iAD3dloPmsw>

Des baguettes en attente pour les associations parisiennes

Résumé : Depuis 2015, la Mairie du 15^e arrondissement de Paris appuie le développement de l'opération « Baguette en attente ». Un élu démarche les boulangeries locales et les met en relation avec des associations qui redistribuent le pain à leurs bénéficiaires. Cette initiative citoyenne repose sur la générosité des habitants qui achètent une ou plusieurs baguettes en plus de la leur.

AUTEUR(S)

Marc Esclapez

Conseiller délégué à la
précarité et à
l'accompagnement des
personnes en situation de
handicap

marc.esclapez @paris.fr

PROGRAMME

Démarrage : 2015

Lieu de réalisation : 15^e arrondissement
de Paris

Budget : N/C

Origine et spécificités du financement :
Pas de financement

ORGANISME(S)

Mairie du 15^e arrondissement

31 rue Péclet

75015 Paris

<http://www.mairie15.paris.fr/mairie15/>

Salariés : 0

Bénévoles : 1



Fiche rédigée par :
Salomé LENGLET

COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : lundi 21 novembre 2016

Appréciation(s) du comité : *Programme récent - doit faire ses preuves*

Solution(s) : *Agriculture et alimentation, Coordination des actions*

Opérateur(s) : *Établissement Public, Association, ONG*

Pays : *France, Île-de-France*

Bénéficiaires : *Population urbaine, Bottom Of the Pyramid (BOP)*

Envergure du programme : *Locale*

Domaine(s) : *Aide alimentaire*

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (Paris 15^{ème})

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

*Pour citer un texte publié par RESOLIS : Esclapez, « Des baguettes en attente pour les associations parisiennes », **Journal RESOLIS** (2016)*

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

L'opération solidaire des « baguettes en attente » est inspirée des « cafés suspendus », tradition italienne d'avant-guerre. La première baguette en attente est mise en place en France en mai 2013 par un boulanger, Jean-Manuel Prime, dans deux villages du Puy-de-Dôme. Lors de l'hiver 2015-2016, un élu de la Mairie du 15^e arrondissement de Paris, Marc Esclapez, a décidé de démarcher les boulangeries pour leur développer le concept sur ce territoire.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Fournir des baguettes de pain aux associations locales pour leurs distributions alimentaires

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Le principe est simple : proposer aux clients d'une boulangerie d'acheter, en plus de leur commande, une ou plusieurs baguettes qui seront mises de côté (en « attente ») par le commerçant. Ce dernier prépare une fournée spéciale pour toutes les baguettes mises en attente. Il remet ce stock à des représentants des associations qui les redistribuent à leurs bénéficiaires.
- Des affichettes jaunes « don anonyme, geste solidaire » indiquent la participation des boulangeries à l'opération. Les commerçants proposent ensuite l'initiative aux clients.

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Les résultats sont encore difficiles à donner étant donnée la jeunesse du projet ainsi que la difficulté du suivi.
- Une dizaine de boulangeries partenaires sur les 100 implantées dans l'arrondissement soit 10% des boulangeries de l'arrondissement.
- Visibilité médiatique (Le Parisien, 20 minutes...)

ORIGINALITE DU PROGRAMME

Contrairement à la majorité des « baguette en attente » où la personne en situation précaire vient récupérer son pain, le dispositif dans le 15e fonctionne par la mise en relation des boulangeries et des associations. Les associations partenaires se chargent de récupérer les dons chez le boulanger et de les distribuer à leurs bénéficiaires. Cela permet de convaincre plus facilement les boulangers de participer à l'opération.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

- Associations du 15e arrondissement
 - 10 boulangeries partenaires
-

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Peu de temps après sa mise en place, le modèle a dû être repensé car certains maraudeurs recevaient déjà des dons de sandwiches de la part d'autres partenaires.
- Démarchage des boulangeries par l'élu qui manque de temps pour développer le réseau des boulangeries partenaires

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

Proposer un partenariat associations/boulangeries pour redistribuer les baguettes non plus lors de maraudes mais directement dans les locaux des associations du quartier

Améliorations futures possibles :

- Etendre l'action à d'autres boulangeries et associations

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Adaptation du concept au contexte local
- Logistique entièrement gérée par les associations
- Rôle d'intermédiaire de la Mairie : démarchage des boulangeries et mise en relation avec les associations partenaires
- La boulangerie gère librement sa production : elle met le prix des baguettes de côté pour ou préparer une nouvelle fournée
- Mise en place du projet facilitée par la dimension de proximité entre les associations, les commerçants et les habitants

Chapitre 6 :
**DES INITIATIVES
POUR LES
JEUNES**



Crédit photo : CABM15

15

Lire et faire lire: développer le plaisir de lire des enfants grâce à une solidarité intergénérationnelle

Résumé : Les bénévoles « Lire et faire lire » cherchent à développer le plaisir de la lecture des enfants et leur maîtrise de la langue, grâce à des séances de lecture hebdomadaire. Ce programme national promeut ainsi les échanges intergénérationnels, les bénévoles ayant tous plus de 50 ans

AUTEUR(S)	PROGRAMME	ORGANISME(S)
Louis-Pascal Kneppert	Démarrage : 2000	UDAF 75
Coordinateur	Lieu de réalisation : Paris	28 place Saint-Georges
lpkneppert @udaf75.fr	Budget : N/C	75009 Paris
Fiche rédigée par : Alice Balguerie	Origine et spécificités du financement : Union départementale des Associations Familiales, Ville de Paris, Fondation SNCF	http://www.udaf75.fr Salariés : 143 Bénévoles : 330



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : vendredi 10 juin 2016

Solution(s) : Education

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Île-de-France

Bénéficiaires : Seniors, Enfants de moins de 5 ans, Elèves, étudiants

Envergure du programme : Nationale

Domaine(s) : Éducation, Formation

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (Paris 15ème)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

*Pour citer un texte publié par RESOLIS : Kneppert, « Lire et faire lire: développer le plaisir de lire des enfants grâce à une solidarité intergénérationnelle », **Journal RESOLIS** (2016)*

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Lire et faire lire, association créée en 1999 par Alexandre Jardin (romancier) et Pascal Guene (ancien président du Relais civique), s'inspire d'une action menée à Brest depuis 1985. Programme de développement du plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle, il a d'abord été lancé dans les établissements scolaires, puis dans d'autres structures éducatives (centre de loisirs, crèches, bibliothèques...). Le programme a depuis été développé dans de nombreux départements français, et est coordonné par des bénévoles de la Ligue de l'Enseignement et/ou de l'Union Nationale des Associations Familiales.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Objectif éducatif et culturel : contribuer au développement de la lecture et de la maîtrise de la langue française par les enfants, faire découvrir le plaisir de lire
- Développer les échanges intergénérationnels
- Lutter contre l'illettrisme : en lisant dès le plus jeune âge aux enfants, on développe leur vocabulaire ce qui leur permet d'accéder plus facilement à la lecture. Parallèlement cela permet de faire connaître le livre à toutes les familles

ACTIONS MISES EN OEUVRE

A la demande de l'enseignant ou de l'animateur, et en cohérence avec le projet d'établissement, des bénévoles de plus de 50 ans réalisent des séances de lecture hebdomadaires auprès de petits groupes d'enfants (environ 6, de la crèche au collège) durant l'année scolaire. Cette démarche est axée sur la découverte du plaisir de lire et la rencontre entre les générations.

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- 330 bénévoles du côté de l'UDAF, et 280 de la ligue de l'enseignement. Un seul salarié mobilisé pour l'action Lire et faire lire.
- Questionnaire de satisfaction distribué tous les ans aux bénévoles. Beaucoup continuent d'une année sur l'autre.
- Bénévoles apprécient beaucoup les échanges avec les enfants
- Autour de 3500 enfants accompagnés sur l'année scolaire 2015/2016, sur environ 6200 heures

ORIGINALITE DU PROGRAMME

L'originalité du programme réside dans le lien intergénérationnel qu'elle cherche à développer, en ne recrutant que des bénévoles de plus de 50 ans qui bénéficient d'un accompagnement et de formation afin d'animer au mieux les séances de lecture. Les enfants comprennent bien la différence entre les bénévoles et leurs parents, les éducateurs ou les enseignants. Ces bénévoles choisissent la lecture qu'ils partagent avec les enfants.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

- Bibliothèques de la Ville de Paris
 - Etablissements scolaires de Paris, librairies, crèches, halte-garderie, centres de loisirs
-

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en œuvre du programme :

- Parfois difficile d'intégrer de nouveaux établissements scolaires.
- Exiguïté de certains locaux : pas toujours facile de trouver une salle pour que le bénévole s'installe tranquillement

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Trouver des solutions pratiques : par ex, pour une classe, enseignant garde la moitié des enfants + 2 groupes
- Formations des bénévoles et mise en œuvre de nouveaux savoir-faire

Améliorations futures possibles :

- Amplification des formations
- Développement du tutorat
- Favoriser les échanges d'expériences

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Multiplier les sites des structures depuis la petite enfance à l'adolescence
- Développement du nombre de bénévoles : plus il y a de bénévoles, plus le projet marche, et plus il attire
- Degré d'initiative laissé aux bénévoles : équilibre trouvé entre cadre et liberté
- Ateliers d'échanges d'expériences entre les bénévoles. Permet d'apprendre les uns les autres, y compris entre personnes +/- expérimentées

Idee de sujet(s) de recherche fondamentale ou appliquée, utile(s) pour le présent programme :

Interventions concrètes en milieu de handicaps avec savoir-faire spécifiques
Recherche sur le plurilinguisme

Reflets 15 : animer la vie des jeunes du 15^e arrondissement de Paris

Résumé : Depuis 2014, l'association Reflets 15 organise des séjours de vacances (hiver-été) et des activités sportives ou culturelles pour des enfants et des jeunes (6-17 ans) de tout horizon social, qui leur permettent de se sociabiliser et de découvrir leur ville ou de nouveaux environnements.

AUTEUR(S)

Ghislain Angouillant
Président
accueil @reflets15.fr

PROGRAMME

Démarrage : 2004
Lieu de réalisation : 15^e arrondissement de Paris
Budget : 67000 €
Origine et spécificités du financement :
Majoritairement participation des familles et des dons + Mairie du 15^e + Fondation LCI (10 %) + UFCV

ORGANISME(S)

Association REFLETS 15
59bis rue Emeriau
75015 Paris
<http://reflets15.fr/>
Salariés : 1
Bénévoles : 7
Adhérents : 90



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : lundi 04 avril 2016

Solution(s) : Culture, sport et loisirs, Education

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Île-de-France

Bénéficiaires : Population urbaine, Bottom Of the Pyramid (BOP), Adolescents

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Loisirs, Sports, Éducation, Formation, Culture

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (Paris 15^{ème})

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Angouillant, « Reflets 15 : animer la vie des jeunes du 15^e arrondissement de Paris », ***Journal RESOLIS*** (2016)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

L'association Reflets 15 a été créée en 2014 par d'anciens directeurs d'organismes de séjours de vacances, de colonies ou de centres de loisirs pour répondre à une demande de jeunes de séjours de vacances en petits effectifs (d'une vingtaine de personnes) et d'un accueil de proximité.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Proposer des activités de loisir ou des séjours de vacances à des jeunes
- Attention particulière aux jeunes en difficultés

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Public : enfants et jeunes âgés de 6 à 17 ans
- Activités culturelles ou sportives ponctuelles : organisées le mercredi par Reflets 15 et encadrées par ses animateurs (ex. après-midi roller, atelier découverte de l'architecture, ateliers cuisine de spécialités locales...)
- Séjours de vacances : 2 à 3 fois par an des séjours proposant des activités de saison (patinage, chien de traineau, char à voile en été, théâtre (Festival d'Avignon en partenariat avec l'association CEMEA), montagne...)

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Environ 90 enfants par an partent en vacances ou participent à des activités à Paris (hors activités périscolaires), dont 10 % d'enfants issus de familles en difficultés financières
- 2 à 3 séjours organisés par an, avec une participation moyenne de 15-20 enfants
- 3 activités ponctuelles organisées par an, avec une participation moyenne d'une dizaine d'enfants
- Taux important de fidélisation des jeunes
- Agrément « Jeunesse et Education Populaire »
- Actuellement deux jeunes animateurs sont issus des séjours de vacances
- Le taux de fidélisation est d'environ 35% sur les séjours d'hiver, et 20 % l'été, et des enfants venus sur recommandation de familles adhérentes

ORIGINALITE DU PROGRAMME

Reflets 15 incite les jeunes ayant bénéficié de ses voyages ou activités, à devenir animateur de l'association, en les accompagnant dans l'obtention leur Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA).

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

- Travail régulier avec un large réseau d'associations et de services sociaux
 - Reflets 15 est adhérente au Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement (CICA) du 15e arrondissement, à l'OMS XV (Office du Mouvement Sportif), et à l'UFCV (Union Française des Centres de Vacances)
-

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Normes concernant les locaux d'accueil de vacances : beaucoup d'institutions ferment en raison des coûts élevés de la mise aux normes
- Financement des séjours qui ne permettent pas d'accueillir beaucoup de public
- L'association ne possède pas de centre, et loue donc les structures d'accueil.

Améliorations futures possibles :

- Formaliser ses partenariats pour proposer des activités différentes et pour avoir une vision à plus long terme
- Développer des actions de lobbying auprès des pouvoirs publics sur la thématique des normes des logements d'accueil
- S'appuyer localement sur un réseau de mutualisation entre associations

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Réseau associatif de centres de loisirs et de centres sociaux permettant de proposer une offre à un public socialement très diversifié
- Tarification solidaire des séjours : les familles à petits budgets bénéficient d'un prix symbolique
- Implication des enfants : participation dans les activités et avis pour l'évaluation des activités
- Relation avec les familles : rencontre avec Reflets 15 possible avant l'inscription des enfants, réunion quelques semaines avant le départ des séjours, avertie individuellement de l'arrivée de leur enfant sur le lieu du séjour et permanences téléphoniques pendant le séjour
- Taux d'encadrement pendant les séjours : 1 animateur pour 8 enfants jusqu'à 12 ans et 1 pour 9 adolescents
- Habilitation à délivrer des reçus fiscaux très utile pour son financement
- Aucun justificatif n'est demandé aux familles adressées par les services sociaux.

Idee de sujet(s) de recherche fondamentale ou appliquée, utile(s) pour le présent programme :

L'intérêt des séjours de vacances dans la vie sociale des enfants

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Jean-Marie BATAILLE et Audrey LEVITRE, « Architectures et éducation: Les colonies de vacances » (mai 2010)
 - Jean-Marie BATAILLE « Enfants à la colo : Courcelles, une pédagogie de la liberté » (septembre 2007)
 - Jean HOUSSAYE « C'est beau comme une colo, La socialisation en centre de vacances »
 - Jean HOUSSAYE « Aujourd'hui, les centres de vacances »
-

POUR EN SAVOIR PLUS

PRIX DES SEJOURS :

- séjour d'hiver : 880,00 € la semaine tout compris
- séjour d'été : 790,00 € 10 jours tout compris
- festival d'Avignon : 560,00 € les 5 jours tout compris
- semaine roller : 80,00 € avec prêt du matériel

Le «Passeport Bénévole»

Résumé : Grâce au « Passeport Bénévole » conçu par France Bénévolat en 2007, les compétences acquises au cours d'une expérience bénévole peuvent aujourd'hui être valorisées et bénéficient d'une reconnaissance formelle.

AUTEUR(S)

Dominique Thierry
Président de France
Bénévolat
d.thierry
@francebenevolat.org

PROGRAMME

Démarrage : 2007
Lieu de réalisation : France
Budget : 500000 €
Origine et spécificités du financement :
32% Ministères, 42% partenariats
entreprises et économie sociale et
solidaire, 26% cotisations, études et
prestations

ORGANISME(S)

France Bénévolat
127 rue Falguière Hall B1
75015 Paris
<http://www.francebenevolat.org>
Salariés : 10
Bénévoles : 1000
Adhérents : 6000



COMITÉ DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : vendredi 25 juillet 2014

Solution(s) : Education

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Île-de-France

Bénéficiaires : Professionnels, Elèves, étudiants, Chômeurs

Envergure du programme : Nationale

Domaine(s) : Éducation, Formation

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France »

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)
Pour citer un texte publié par RESOLIS : Thierry, « Le «Passeport Bénévole» », ***Journal RESOLIS*** (2014)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Le « Passeport Bénévole » ® a été conçu en 2007 par France Bénévolat (FB) en réaction aux constats suivants :

- de nombreux demandeurs d'emploi font du bénévolat sans que leurs compétences soient repérées et valorisées ;
- faible appropriation, par les associations, de la loi de 2002 sur la « Valorisation des Acquis de l'Expérience » (VAE) ;
- faible perception, par les entreprises classiques, que les associations sont des lieux de qualification importants, parfois exceptionnels.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Création d'un support, appelé « Le Passeport Bénévole » ® répondant aux exigences suivantes :

- validé mais pas trop complexe
- propriété du bénévole
- valorisant toutes les compétences acquises au cours d'un parcours bénévole
- acceptable et accepté dans les démarches de VAE.

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Validation du support par le Service Public de l'Emploi (Pôle Emploi et AFPA), par l'Education Nationale et par le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
- Validation par de grands réseaux associatifs
- Dispense du support par les associations à leurs bénévoles
- Depuis 2008, de très nombreuses actions de promotion et de sensibilisation auprès des milieux associatifs, des Collectivités Territoriales et des employeurs
- Création d'un site dédié www.passeport-benevole.org
- Nombreux échanges internationaux : présentation de cet outil aux homologues européens

RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- 120.000 passeports distribués depuis 2008
- Site dédié consulté par 2.000 personnes différentes par mois
- Outil maintenant connu et reconnu
- Utilisé en priorité par les jeunes « primo demandeurs d'emploi » et les salariés ayant un projet de mobilité professionnelle
- Influence de démarches proches en Europe
- Levier d'incitation, pour les associations, à mieux gérer leurs bénévoles et à mieux les reconnaître
- Pour les demandeurs d'emploi, en particulier les jeunes, moyen de les valoriser et leur redonner confiance en eux
- De nombreux articles dans la presse spécialisée

ORIGINALITÉ DU PROGRAMME

Création d'un support reconnaissant que les associations sont des vrais lieux de qualification et que les bénévoles développent de vraies compétences.

PARTENARIAT(S) DÉVELOPPÉ(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Pôle Emploi, Caisse des Dépôts et Consignations, Education Nationale, Ministère Vie Associative, AFPA, Association Nationale des DRH (ANDRH), Collectivités territoriales (dont la Ville de Paris et le Conseil Général des Bouches du Rhône), les Missions Locales

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

Changement de représentations de beaucoup d'acteurs : associations, employeurs potentiels, Service Public de de l'Emploi, Jurys de VAE, etc.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- De très nombreuses interventions nationales et locales auprès de tous ces acteurs
- Une amélioration du support a été effectuée en 2012 en partenariat avec le Ministère de la Vie Associative : en particulier introduction d'un référentiel des compétences acquises dans l'exercice de responsabilités associatives

Améliorations futures possibles :

- La volonté de FB est de s'adresser plus directement aux jeunes dans le cadre de son programme « AIRE21 »®
- Accroître la sensibilisation auprès des employeurs
- Evaluer le degré d'appropriation réel par les associations

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Reconnaissance de l'outil par les pouvoirs publics et les employeurs
- Associer toutes les parties prenantes

Idée de sujet(s) de recherche fondamentale ou appliquée, utile(s) pour le présent programme :

La question globale des différents modes de valorisation du bénévolat : valorisation économique (PIB), valorisation académique et universitaire dans le cadre de la réforme LMD, liens avec le « livret de compétences » des collégiens et lycéens, etc.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Thierry D. « Le bénévole et les associations » Territorial- Associations Mode d'Emploi 2010

<http://www.passeport-benevole.org/> (Présentation des objectifs et du support)

<http://www.francebenevolat.org/> (Nombreux articles sur les compétences bénévoles et la qualification par les associations)

Les Ambassadeurs Lycée de France Bénévolat

Résumé : Dans son programme « Ambassadeurs Lycées » lancé en 2011, France Bénévolat en partenariat avec de nombreuses associations sensibilise les lycéens français à l'engagement solidaire et bénévole.

AUTEUR(S)	PROGRAMME	ORGANISME(S)
Dominique Thierry Président de France Bénévolat d.thierry @francebenevolat.org	Démarrage : 2011 Lieu de réalisation : France Budget : 500000 € Origine et spécificités du financement : 32% Ministères, 42% partenariats entreprises et économie sociale et solidaire, 26% cotisations, études et prestations	France Bénévolat 127 rue Falguière Hall B1 75015 Paris http://www.francebenevolat.org Salariés : 10 Bénévoles : 1000 Adhérents : 6000



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : vendredi 25 juillet 2014

Solution(s) : Education

Opérateur(s) : Association, ONG

Bénéficiaires : Adolescents

Domaine(s) : Éducation, Formation

Pays : France, Île-de-France

Envergure du programme : Nationale

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France »

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

*Pour citer un texte publié par RESOLIS : Thierry, « Les Ambassadeurs Lycée de France Bénévolat », ****Journal RESOLIS**** (2014)*

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Ce programme intitulé « Ambassadeurs Lycées » lancé par France Bénévolat (FB) en 2011 fait suite à :

- un travail d'étude en 2008 et un colloque national sur les jeunes et le bénévolat
- des premières expérimentations de sensibilisation à l'engagement bénévole en milieu scolaire (création de supports « ad hoc ») intitulé « Ambassadeurs Lycées » en 2011
- l'agrément du Ministère de l'Éducation Nationale à FB en 2010 : « association complémentaire de l'enseignement public »
- l'opportunité de « 2011, année européenne du bénévolat et du volontariat »

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Sensibiliser les lycéens à l'engagement bénévolat

Nb : le Secours Populaire s'est spécialisé sur la cible des lycéens sur les écoliers, la Croix-Rouge sur les collégiens, ANIMAFAC sur les étudiants.

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Mise au point de supports pédagogiques facilement utilisables face à des lycéens
- Mise au point de supports de formation des intervenants « Les Ambassadeurs » (avec 4 types d'interventions, selon souhaits du Proviseur, du CPE et des enseignants)
- Formation décentralisée des « Ambassadeurs » parmi les bénévoles de FB ou d'autres associations adhérentes, voire de jeunes lycéens capables de démultiplier (environ 300 « Ambassadeurs » formés, avec remise d'une clé USB comportant tous les supports et un minimum de conseils pédagogiques)

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Environ 10.000 lycéens sensibilisés par an
- Un rapport du Comité d'Évaluation et de Prospective de FB (2012) qui fait des recommandations pour essayer « de mesurer l'impact » (Nos actions se situent sur le registre de la sensibilisation, pas sur celui d'un quelconque « prosélytisme »)
- Globalement, le bénévolat des jeunes augmente en France (Voir enquête FB/IFOP de Mars 2013) mais on ne peut pas faire de corrélation mécanique avec nos actions.
- Parallèlement, FB développe des actions lourdes de sensibilisation et de formation auprès des associations pour qu'elles « ouvrent leurs portes aux jeunes »

ORIGINALITE DU PROGRAMME

Les méthodes développées sont parfaitement adaptées aux jeunes (validation par l'expérience).

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Education Nationale, une vingtaine de grandes associations acceptant de nous « fournir » des « Ambassadeurs »

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Le Monde Educatif français, contrairement aux autres pays, en particulier anglo-saxons, reste frileux à l'égard des ouvertures sur l'extérieur.
- Difficulté parallèle à ouvrir les associations à l'acceptation de jeunes

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Ouverture des portes des lycées uniquement par la persuasion, parfois très longue, lycée par lycée
- La diffusion de bonnes pratiques (via en particulier www.solidages21.org)
- La volonté de FB est de s'adresser plus directement aux jeunes dans le cadre de son programme « AIRE21 »®

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Du temps et de la persévérance dans la durée
- Une reconnaissance progressive par l'Education Nationale (France Bénévolat est officiellement, depuis 2010, « Association complémentaire de l'Enseignement Public »)
- Elargir le nombre « d'Ambassadeurs » ...qui ne se découragent pas !

Idee de sujet(s) de recherche fondamentale ou appliquée, utile(s) pour le présent programme :

Davantage de comparaisons sur les pratiques internationales (Europe, USA, Canada)

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

<http://www.francebenevolat.org> (Onglet Documentation >> Onglet « Le bénévolat des jeunes » >> Etudes et articles)

POUR EN SAVOIR PLUS

<http://www.passeport-benevole.org/>
<http://www.solidages21.org/>



Discussion

LES BÉNÉVOLES, DES ACTEURS CLÉS DE LA SOLIDARITÉ

L'association RESOLIS, fondée en 2010 par Philippe Kourilsky (professeur émérite au Collège de France), a mis au point une démarche originale pour faire remonter les initiatives, menées à l'échelle des territoires, contribuant aux grandes transitions en cours (économique, sociétale, environnementale, énergétique, alimentaire...). Cette démarche consiste à appliquer la règle d'or des scientifiques au domaine de l'action sociale, c'est-à-dire publier ses résultats après la validation par ses pairs. Pour ce faire, RESOLIS a développé des outils de repérage, de capitalisation et de valorisation des meilleures pratiques et de leurs auteurs. Ces outils ont été expérimentés sur 4 champs : la pauvreté en France, le décrochage scolaire, la précarité énergétique, l'alimentation responsable et durable. Depuis 2013, plus de 800 retours d'expérience ont été valorisés dans son observatoire en ligne, sous forme de fiches pratiques.

Un des éléments ressortant des informations collectées en France pendant ces 3 ans est **l'ampleur de l'engagement des bénévoles**¹. Ce constat est particulièrement marqué dans le 15^e arrondissement de Paris. La vingtaine d'initiatives présentées dans ce numéro spécial recourent toutes à des bénévoles. Nous remercions ces acteurs pour leur accueil et le temps qu'ils ont consacré à notre enquête de terrain.

Cette généreuse ressource est indispensable pour bien des associations, d'autant plus dans notre contexte socio-économique tendu. Elle est à contre-courant des idées reçues sur notre société « *individualiste* ». Toute aussi généreuse soit-elle, cette ressource humaine est délicate à gérer. **La fidélisation des bénévoles** est une difficulté couramment rapportée par les associations. En cette période de restrictions budgétaires, les financeurs sont attentifs au professionnalisme des acteurs de terrain. **La formation des bénévoles** est un réel enjeu. Or cette exigence est difficile à honorer pour les associations qui réduisent autant que possible leurs frais de fonctionnement pour consacrer le maximum de fonds à leurs bénéficiaires.

Qu'est-ce qui nourrit ces nombreux élans de générosité ? Les motivations des bénévoles sont multiples. *Se rendre utile, défendre une cause, partager ses compétences, prendre part à un changement...* mais elles ont un point commun : ce sont des actes désintéressés et gratuits soit l'essence même de **l'altruisme**².

Les bénévoles disent recevoir de riches contreparties de leur engagement, certains mêmes s'en étonnent. Il s'agit avant tout d'une aventure humaine unique. Elle peut aussi apporter une expérience professionnelle. Le bénévolat aujourd'hui permet un échange à double sens. Il rompt avec les logiques de charité et d'assistanat. Bien des initiatives décrites dans ce numéro spécial l'illustrent. Dans notre société, où le lien social est fortement fragilisé, les bénévoles assument spontanément une responsabilité civique de première importance, qui mérite **une pleine reconnaissance et valorisation**.



Jacques Guérin
Membre de RESOLIS

1. Cf. LA PAUVRETE EN FRANCE, des solutions locales pour une action globale, Journal RESOLIS #15 (décembre 2016)

2. Cf. Etude de Recherches & Solidarités « La France bénévole 2016 » : www.recherches-solidarites.org/media/uploads/la-france-benevole-2016.pdf

ELOGE DE L'ALTRUISME ET DE L'ALTRUITÉ



AUTEUR : Philippe Kourilsky
Professeur émérite au Collège de France
Président de RESOLIS

INTRODUCTION

Je suis convaincu que notre avenir collectif dépend, pour une large part, de nos comportements individuels, et des rapports que chacun d'entre nous entretient avec les autres. C'est bien leur intégration qui, *in fine*, modèle les systèmes politiques et sociaux. Cela résulte de processus extrêmement complexes et difficiles à appréhender. Mais je ne crois pas que cette difficulté doive nous conduire à penser ces systèmes comme des entités autonomes, en faisant complètement abstraction des individus et des responsabilités de chacun vis-à-vis des autres. Comme d'autres¹, je crois donc que l'altruisme peut être un moteur de progrès social, et c'est pourquoi j'ai choisi de l'analyser. Mes réflexions m'ont conduit à mettre en exergue une forme d'altruisme rationnel², que, pour éviter toute ambiguïté, j'ai désignée sous le vocable d'« *altruité* »³. Dans cet article, j'en reprends la définition, avant de montrer, par quelques exemples d'applications, la fertilité des idées d'altruité, et de devoir d'altruité.

I. LES NOTIONS D'ALTRUITÉ ET DE DEVOIR D'ALTRUITÉ

L'ALTRUITÉ

Je pars de l'idée, familière pour les biologistes, *qu'il y a de l'autre en chacun de nous*. Les immunologistes (dont je suis) savent bien que la reconnaissance du « non-soi », fait partie du « soi »⁴. Plus simplement, les capacités de voir et de percevoir l'autre, de lui parler et de l'entendre, de le comprendre et de se le représenter, sont des caractéristiques biologiques. Il est d'ailleurs démontré que le nourrisson a une certaine conscience (innée) de l'autre bien avant l'apparition de la parole. On peut donc tenir pour acquis que, dans le « soi » d'une personne, cohabitent le « moi » (l'ego) et « l'autre » (l'alter). De plus, le « moi » et « l'autre » figurent sous deux formes. L'une relève des émotions, des instincts, de l'inconscient, c'est-à-dire *des sentiments*, et l'autre de la rationalité consciente, c'est-à-dire *de la raison*. Cela délimite quatre secteurs (soi/autre, sentiments/raison), dont deux, ceux qui sont concernés par « l'autre » vont retenir notre attention.

Dans ceux-ci, la représentation de « l'autre », qu'elle soit fondée sur les sentiments, la raison ou un mélange des deux, peut être orientée de façon positive ou négative. Mes sentiments peuvent aller de l'amour à l'indifférence, ou de la répulsion à la haine. Quant à mon appréhension rationnelle, elle peut ne prendre en compte que mon intérêt personnel, ou celui de l'autre, ou les deux à la fois. Toutes sortes d'attitudes sont donc possibles, de l'égoïsme pur à l'altruisme porté jusqu'à l'oubli de soi. Ce que je baptise « altruité » est la partie « positive » du secteur qui recouvre l'appréhension rationnelle de « l'autre ». ***L'altruité est donc une approche positive et rationnelle de l'autre.*** Quant à l'altruisme, c'est une démarche positivement orientée vers l'autre, qui additionne, ou combine la raison (l'altruité) et des sentiments tels que l'empathie, l'amour et la générosité.

L'altruité est censée être indépendante (ou aussi indépendante que possible), des sentiments. Cela n'empêche pas que ces derniers interviennent dans les attitudes et décisions adoptées *in fine* par la personne pensante.

ALTRUITÉ, LIBERTÉ ET DEVOIR D'ALTRUITÉ

L'idée d'altruité prend tout son sens lorsqu'elle est rapprochée de celle de liberté. Celle-ci est maintenant considérée comme un droit fondamental dont disposent tous les êtres humains. C'est une acquisition assez récente, si l'on en juge par la disparition (encore

1. Matthieu Ricard, *Plaidoyer pour l'Altruisme. La force de la bienveillance*, NiL éditions, Paris, 2013.

2. Philippe Kourilsky, *Le temps de l'Altruisme*, Odile Jacob, Paris, 2009

3. Philippe Kourilsky, *Le Manifeste de l'Altruisme*, Odile Jacob, Paris, 2011

4. Philippe Kourilsky, *Le jeu du hasard et de la complexité. La science nouvelle de l'immunologie*, Paris, Odile Jacob, 2014.

incomplète) de l'esclavage. Ce droit figure en tête de toutes les déclarations universelles des droits de l'Homme. Pourtant, l'idée de liberté n'a pas le même sens pour tous. Des différences d'interprétation transparaissent jusque dans les racines philosophiques et politiques du libéralisme. Elles résultent largement des différences dans les limites que l'on accorde, ou non, à la liberté des individus. Les limites les plus communément acceptées sont inscrites dans l'affirmation, (dite « règle d'or »), que la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres. Je juge cette proposition classique insuffisante. Je pense essentiel de la compléter en faisant usage de la notion de « *libertés individuelles* », (liée à celle de « *capabilités* »), élaborée par Amartya Sen⁵. Les libertés individuelles sont celles dont une personne jouit effectivement pour mener une existence convenable.

Cette formulation pragmatique de l'idée universelle de liberté englobe la « règle d'or », (en ce sens qu'un individu ne doit pas nuire aux libertés individuelles d'un autre), mais elle me permet de la dépasser comme suit. Si je suis trop pauvre pour acheter du pain, je souffre d'une perte de liberté. Si je suis très riche et que j'achète tout le pain disponible dans la boulangerie, je prive d'autres, qui veulent en acheter, d'une part de leurs libertés. Mais si je suis assez riche pour acheter du pain et qu'il n'y a pas de boulanger, je suis moi aussi privé de liberté. Ainsi, dans cette perspective, **la liberté de chacun est non seulement limitée par celle des autres, mais aussi construite par celle des autres**. Cette interdépendance entre les hommes, de plus en plus manifeste dans la vie moderne, est une condition de la liberté de chacun. De cette co-construction des libertés individuelles, dérive un devoir individuel d'altruisme, c'est-à-dire, **l'obligation pour chacun d'aider les autres à développer leurs propres libertés individuelles**. Pour moi, cette notion est fondamentale. Elle fait du devoir d'altruisme un élément inséparable, et même le régulateur principal, de notre droit à la liberté. Ce sont les deux facettes indissociables d'un même principe.

Cette assertion prend encore plus de relief lorsqu'on détaille plus avant les principales caractéristiques du devoir d'altruisme. En premier lieu, sa détermination est un acte de raison, qui, (au moins initialement), n'est pas soumis aux sentiments. Le devoir d'altruisme n'a donc, *a priori*, rien à voir avec la générosité ou l'amour du prochain. C'est pourquoi il faut le distinguer de l'altruisme. Il s'impose quels que soient les sentiments d'amour, d'indifférence ou de haine envers l'autre. C'est de plus un acte individuel autonome, par conséquent étranger à l'attente d'un contre-don. Enfin, il me paraît logiquement et moralement cohérent de lui attribuer un caractère de proportionnalité, qui exprime l'idée que, plus mes libertés individuelles sont étendues, plus mon devoir d'altruisme est grand.

Le processus qui permet à l'individu de déterminer la nature et l'ampleur de ce dernier repose sur un exercice **d'introspection rationnelle**. L'individu doit auto-évaluer la nature et l'ampleur de ses libertés individuelles avant d'en déduire celles de son devoir d'altruisme. J'ai montré ailleurs que ce processus requiert une *discussion avec d'autres*, qui fournit une forme de *validation*, un peu analogue à la pratique scientifique du jugement par les pairs⁶. En somme, l'approche que je propose ici est *méthodique*. Elle repose, en quelque sorte, sur la combinaison de l'idée et de son mode d'emploi, ce qui constitue, pour moi, une forme pragmatique de l'activité intellectuelle. C'est celle qui prévaut dans les sciences de la nature, où une idée, même brillante, est rarement respectée à moins d'être assortie à une proposition expérimentale. Cette remarque, d'ailleurs, renvoie à la pratique scientifique de la discussion, qui détermine, à un instant donné, si une idée est, ou non, « respectable ».

Au terme de ce processus, l'individu reste libre d'en accepter ou non les conclusions, et de laisser, ou non, ses sentiments intervenir dans sa prise de position finale. Mais, dès lors qu'il en a articulé les termes, l'individu s'engage ; il devient comptable devant lui-même (et, pourquoi pas, devant d'autres) de la mise en œuvre de dispositions librement consenties. Ainsi s'affirme, par l'auto-détermination de son devoir d'altruisme, la responsabilité, éclairée et consentie, d'une personne à l'égard des autres. On peut facilement l'étendre à d'autres responsabilités, maintenant bien identifiées, qui sont tournées vers les générations futures et l'environnement planétaire. Ainsi se trouvent mises en face de la revendication légitime du droit à la liberté, des obligations tout aussi légitimes, et qui ne peuvent être ignorées. Cette réaffirmation de la responsabilité individuelle dans la vie sociale devrait aller de soi. Nous savons bien que, très souvent, ce n'est pas le cas.

II. LA CAPACITÉ STRUCTURANTE DES IDÉES D'ALTRUITÉ ET DE DEVOIR D'ALTRUITÉ

Je voudrais maintenant montrer, par quelques exemples, que les idées d'altruisme et de devoir d'altruisme sont structurantes dans de vastes domaines de la réflexion. L'étendue de leur intervention n'a rien d'étonnant, si l'on considère que la première de ces idées (celle d'altruisme) touche à la question très générale de la conception rationnelle de l'autre, et que la seconde (celle de devoir d'altruisme), renvoie à la conception de la liberté. Cet aspect me paraît être plus original et plus productif. Quoi qu'il en soit, les deux aident à construire des cadres de réflexion qui permettent d'aborder de façon (un peu) renouvelée, - ou, du moins, avec un éclairage (un peu) différent -, des champs aussi larges que la morale, l'économie et la philosophie politique. Je ne ferai qu'en effleurer certains aspects, avant d'en arriver à la question de la pauvreté.

5. Amartya Sen, *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*, Paris, Odile Jacob, 2000.

6. Philippe Kourilsky, *Le Temps de l'Altruisme, et Le Manifeste de l'Altruisme*, op. cités

L'ÉCONOMIE EST UNE SCIENCE MORALE

Pour commencer, je pense utile de ré-insister sur ce point tant de fois martelé par nombre d'économistes et de philosophes : l'économie est une science morale. La crise économique mondiale qui a débuté en 2007 a mis en lumière d'énormes manquements à ce que beaucoup tiennent pour la morale la plus élémentaire (profits disproportionnés, paradis fiscaux, tricheries en tous genres). Lorsqu'on en analyse les sources, on tombe inmanquablement sur des problèmes moraux tels que celui posé par le modèle pernicieux - mais largement enseigné - d'*Homo Economicus*. Celui-ci est censé être pleinement informé, totalement rationnel, et guidé par son seul intérêt. Cette caricature est peut-être commode pour modéliser l'économie, mais elle est irréaliste et dépourvue de toute éthique dans la mesure où l'homme est décrit comme uniquement mû par son seul intérêt. Tout comportement altruiste constitue une déviation du modèle. En ce sens, celui-ci n'est pas seulement amoral. Il est immoral⁷.

Dans la perspective ouverte par l'altruisme, l'individu a évidemment le choix d'adopter des comportements altruistes (guidés à la fois par la raison et par des sentiments tels que la générosité). De plus, la conception de l'échange économique entre deux parties prenantes (qui est, en quelque sorte « l'atome » de l'économie) peut évoluer. Les économistes utilisent de plus en plus la notion d'*externalité*, pour prendre en considération des coûts non intégrés dans le strict échange marchand. Par exemple, la construction d'un réfrigérateur a un coût écologique (notamment lors de sa mise au rebut) aujourd'hui partiellement intégré dans une « écotaxe ». Les idées d'altruisme et de devoir d'altruisme conduisent à introduire des « *externalités éthiques* ». Celles-ci prennent en compte les libertés individuelles des partenaires de l'échange et incorporent leurs devoirs d'altruisme respectifs. Cette approche a été modélisée par Hervé Defalvard⁸. Elle réintroduit l'humain là où *Homo Economicus* le confisque au profit de la seule matérialité de l'échange⁹. J'ai montré ailleurs qu'elle était parfois pratiquée, par exemple, dans la vente de vaccins aux pays en voie de développement.

LA FAILLE CACHÉE DU LIBÉRALISME POLITIQUE

Je désigne ici sous le terme de « libéralisme » toute théorie politique qui se fonde sur la liberté des individus¹⁰. J'ai exposé plus haut que, la notion de liberté individuelle « construite » devant prévaloir, le devoir d'altruisme constitue dès lors un complément obligatoire de la liberté. D'où une interrogation fondamentale sur les philosophies politiques libérales. Si celles-ci reposent sur une idée incomplète de la liberté, cela implique qu'elles sont viciées dans leur propre fondement, et ce, quels que soient leurs différences et leurs points de clivage. En termes simples, on peut penser que le libéralisme (sous toutes ses formes) a mis en exergue le droit à la liberté, en négligeant les devoirs individuels associés à cette dernière, (c'est-à-dire le devoir d'altruisme).

Au demeurant, chacun peut constater à quel point les déclarations universelles des droits de l'Homme sont focalisées sur les droits, (dont le droit à la liberté), et peu disertes sur les devoirs. Historiquement, cela se comprend. Il fallait avant tout gagner la liberté, et l'évocation des obligations associées n'avait sans doute pas la même priorité, ni le même pouvoir de mobilisation. Des devoirs apparaissent bien, décennie après décennie, mais sous la forme de droits sociaux, qui emportent des obligations pour la collectivité, non pour les individus. On peut aussi penser, comme je l'ai suggéré, que les obligations individuelles relevaient en partie, jusqu'au milieu du XX^e siècle, du domaine religieux. Celui-ci s'étant fortement rétréci après la deuxième guerre mondiale, on peut imaginer que le champ des obligations individuelles s'est lui-même rétréci, faute d'un renforcement de la morale laïque, pourtant voulu, en France par exemple, au XIX^e siècle. Quoi qu'il en soit, on a assisté à un fort développement de l'ultra-individualisme, fondé sur la revendication d'une liberté sans limites, dont les théories économiques ultra-libérales se font l'écho.

J'en déduis qu'une réflexion sur les fondements du libéralisme s'impose. Elle déboucherait sur un « libéralisme altruiste », qui reste à construire, mais dont on entrevoit ici le socle. Je suis donc convaincu que, si nous voulons améliorer les dispositifs qui régulent la vie sociale, nous ne pouvons faire l'impasse sur le rôle, « élémentaire » mais essentiel, de l'individu dans sa relation aux autres. Cela fait intervenir l'autodétermination de son devoir d'altruisme, mesuré, comme je l'ai indiqué, à l'aune de ses libertés individuelles. Par voie de conséquence, il convient de repenser plusieurs règles de la vie démocratique.

7. Philippe Kourilsky, *Le temps de l'Altruisme*, op cité

8. Hervé Defalvard, communication personnelle

9. Comme Hervé Defalvard me l'a fait remarquer, cette référence à des externalités éthiques présente l'inconvénient de faire implicitement appel au concept d'*Homo Economicus*, avec le risque d'apparaître comme l'un de ses nombreux correctifs et de le laisser indûment en place.

10. On évitera de confondre cette définition, très large, avec celle du libéralisme économique.

DE LA NÉCESSITÉ D'AMÉLIORATIONS DÉMOCRATIQUES

Je suis de l'avis que les systèmes politiques démocratiques tendent à se dégrader. J'estime que leur ajustement est impératif, et qu'il est urgent d'en réévaluer les fondements et d'en accroître les exigences. Cette évolution n'est pas seulement rendue nécessaire par les changements sociaux, économiques, techniques et culturels. Le problème est plus profond. Trop de démocraties se montrent bien peu critiques vis-à-vis de leurs erreurs, qui sont pourtant nombreuses (comme les nombreuses infractions aux Droits de l'Homme dans les démocraties prétendument les plus avancées). Un peu partout, on semble se satisfaire du label démocratique obtenu grâce à l'organisation du vote libre et non frauduleux. Cela n'est pas rien, mais ne constitue qu'un premier pas. Or, il semblerait que peu importe, après, si les citoyens ne se déplacent plus qu'en petit nombre pour voter. Peu importe, non plus, si le système politique et/ou administratif, mis en place ou adoubé par les instances démocratiques élues, est pour partie corrompu ou inefficace. Alors qu'une forme d'autosatisfaction y règne, l'exemplarité des démocraties occidentales me paraît décliner. Cela est d'autant plus dangereux que certaines démocraties « autoritaires », ou certains systèmes autoritaires non démocratiques mais « éclairés », font preuve d'une efficacité économique qui suscite des envies, et exerce un pouvoir de séduction dans les démocraties elles-mêmes.

Or, que se passe-t-il en Occident ? L'hyper-individualisme a gagné du terrain et l'ultra-libéralisme économique s'est taillé la part du lion en profitant de l'internationalisation des échanges. Celle-ci s'est rapidement développée avant que des régulations internationales appropriées aient vu le jour. La finance a gagné un pouvoir considérable qui a souvent pris de court les législations nationales, ce dont témoignent, entre autres, les paradis fiscaux. Les évolutions et révolutions technologiques et sociologiques en cours (dans les domaines de l'information, de l'informatisation, de la procréation et d'autres), pourraient appeler ou susciter un surcroît d'innovations démocratiques. Par exemple, le vote citoyen pour les représentants du peuple ne contient qu'une quantité minimale (quelques « bits ») d'informations. Avec l'informatique actuelle, il serait facile de nourrir le vote classique par des votes complémentaires portant sur des projets prioritaires. Ainsi, j' imagine qu'en France, une bonne majorité de citoyens de tous les bords politiques serait réunie pour réclamer de leurs députés, de droite comme de gauche, une vraie réforme de l'école. Celle-ci serait sans doute plus facile à mettre en œuvre par le gouvernement élu, de quelque majorité qu'il soit, puisqu'elle aurait été pré-approuvée par un vote quasi-référendaire, - plutôt que renseignée dans l'immédiateté par des sondages dont les limites sont trop bien connues.

J'ouvre trois autres pistes de réflexion. D'abord, concernant la **réhabilitation de la responsabilité individuelle**, je noterai qu'il est concevable d'inscrire dans la loi certaines obligations associées au devoir d'altruisme. C'est, bien sûr, déjà le cas pour beaucoup d'entre elles, telle que celle de payer des impôts. Toutefois, on peut imaginer d'autres obligations et de nouvelles modalités¹¹. Par exemple, ne pas aller voter est une entorse flagrante au devoir d'altruisme. Je suis partisan (comme cela est fait dans plusieurs pays) de le rendre obligatoire en comptabilisant les votes blancs¹².

Une seconde concerne le **contenu du projet démocratique**. A mon sens, la démocratie n'est pas seulement, comme l'avancé Raymond Aron¹³, un moyen de partager pacifiquement le pouvoir. Je pense que l'un de ses buts devrait être d'accroître les libertés individuelles de ses membres. *A minima*, on devrait s'accorder sur le principe que les pertes injustifiées de libertés individuelles ne sont pas acceptables. Il en résulte que *l'efficacité* devrait être une vertu cardinale de tout système démocratique. Cela n'est pas toujours reconnu. Pour prendre un exemple particulièrement simple, des queues interminables devant des services administratifs constituent une perte de libertés individuelles pour les demandeurs. Or, c'est généralement moins une affaire de personnes que d'organisation. Il est du devoir des dirigeants de veiller à la performance des organisations, publiques notamment, non pas, ou non seulement, en fonction de critères économiques, mais en raison de critères moraux.

La troisième touche à la **qualité de l'information nécessaire à la vie démocratique**. L'information, de nos jours, plutôt qu'indisponible, est trop souvent disponible sans être véritablement compréhensible ou exploitable. Le citoyen soucieux de s'informer s'égare bien souvent dans un maquis informationnel désordonné ou manipulé. On pourrait dire que son devoir d'altruisme fait obligation à un citoyen de s'informer un minimum afin de voter en connaissance de cause. Mais à ce devoir correspond un *droit à l'information*, qui, dans bien des cas, n'est pas satisfait. Il faudrait que l'information soit mise en forme de façon honnête, non partisane et peu contestable, dans un format qui lui soit accessible. Une entreprise comme wikipedia constitue un progrès significatif et même, à plusieurs égards, exemplaire. Toutefois, elle ne peut suffire, et la responsabilité de l'information incombe, dans une large mesure, à la collectivité nationale, qui à mon sens, s'en soucie trop peu.

11. Philippe Kourilsky, ouvrage en préparation

12. Cela requiert d'introduire une modalité qui tire la conséquence d'une situation dans laquelle les votes blancs sont majoritaires

13. Aron R., *Introduction à la philosophie politique*, (cours prononcés en 1952) Editions de Fallois, Le Livre de Poche, 1997

DU BAS VERS LE HAUT ET DU HAUT VERS LE BAS

Dans mon propos liminaire, j'ai insisté sur l'idée que de nombreux progrès sociaux ne pourraient se produire sans intervention des individus. Cela dessine une démarche du bas vers le haut (« *bottom-up* ») dans laquelle l'agrégation des attitudes individuelles produit un effet sur la collectivité. Cela appelle deux remarques. D'abord, je ne prétends pas que cette première démarche, que je juge indispensable, doive être la seule. Au contraire, elle peut et doit être complétée par une approche de type *politique*, dirigée du haut vers le bas (« *top-down* »). Je noterai, à ce propos, que, comme je l'ai montré ailleurs, la notion de devoir d'altruisme peut être étendue à tout groupe social, disposant d'une identité reconnue (qui en fait l'équivalent d'un individu), et qui revendique une forme de liberté (c'est notamment le cas des Etats-nations). Cet autre développement (évidemment théorique) peut contribuer à asseoir une démarche dialectique entre les niveaux individuel et collectif de la démarche.

Les deux mouvements se rejoignent dans la notion, essentielle, de *solidarité*, que l'on gagne à décomposer, à l'échelle nationale (et particulièrement en France), dans ses flux ascendant et descendant, faute de quoi on en vient à tout faire reposer sur l'Etat providence. Je n'insiste pas ici sur le niveau international, où la question de la solidarité, concernant les biens publics mondiaux (comme les nuisances publiques mondiales) et la coopération avec les pays pauvres, mériterait de longs développements.

Au niveau national, l'introduction du devoir d'altruisme dans la vie démocratique n'est pas sans évoquer les efforts considérables faits, dans de nombreuses circonstances et à plusieurs époques de l'histoire, pour développer une morale laïque. On peut notamment faire référence, en France, à la troisième République, à ses manuels d'éducation civique, et plus précisément à la notion de « dette sociale » mise en avant par Léon Bourgeois¹⁴. Selon lui, chaque individu naît avec une dette envers la société, dont il doit s'acquitter pendant sa vie¹⁵. Le devoir d'altruisme, tel qu'exposé ici, s'en rapproche. Il en diffère toutefois par le fait que la démarche que je propose ici, (qui est fondée sur l'auto-détermination suivie d'une validation par la discussion), fait, en premier ressort, intervenir l'individu plutôt que l'Etat. Cela n'empêche pas que celui-ci entre dans le jeu de l'altruisme, et ce, notamment, par le biais de l'éducation, qui ne peut reposer sur les seuls individus, et dont le rôle est fondamental.

III. LE PROBLÈME DE LA PAUVRETÉ

PAUVRETÉ ET ALTRUÏTÉ

La pauvreté est une terre d'élection de l'altruisme, pour au moins deux raisons : le champ lui est, ô combien propice ; et les opérateurs y sont prédisposés. Le problème de la pauvreté est colossal. Deux milliards d'êtres humains, sur les sept qui peuplent aujourd'hui la planète, vivent dans la misère. Les progrès enregistrés dans la lutte contre ce fléau risquent d'être réduits à néant par la croissance démographique (plus de deux milliards d'individus en plus d'ici 2050), et des évolutions sociales, dont celles liées à l'urbanisation et à l'agriculture. L'écart entre les plus riches et les plus pauvres s'accroît dans la plupart des pays développés. La question de la pauvreté est donc liée à celle de la réduction des inégalités et de la répartition des richesses.

Sa définition fait débat. Le « *pauvre* » en France est celui dont le revenu moyen est inférieur à un certain seuil. A l'inverse, on peut estimer, avec Georg Simmel, que le pauvre est celui qui a besoin d'une assistance de la part des « *non-pauvres* ». On peut aussi faire le constat que toute société est un système complexe, dont la pauvreté est une caractéristique systémique. Dans les deux dernières approches, les « *non-pauvres* » sont impliqués dans le phénomène de la pauvreté, qui n'est pas réductible au seul sous-ensemble des pauvres. A l'inverse, le choix d'un seuil chiffré de pauvreté peut isoler les pauvres, et laisser dans l'ombre les aspects sociaux (pour quelles raisons, à cause de quels accidents de la vie, l'individu est-il pauvre ou devenu pauvre ?). De plus, il n'engage pas forcément la responsabilité des « *non-pauvres* », qui peuvent s'estimer dégagés de toute obligation envers les « *pauvre* », voire les considérer comme une sorte de verrue, un poids indésirable et détestable, dont la société ferait bien de se débarrasser, comme si le pauvre avait librement choisi de l'être.

L'important est que l'on soit convaincu que les pauvres font partie intégrante de la société. Celle-ci possède à leur endroit une responsabilité globale, quand bien même certains individus (par exemple, un joueur qui perd tout son argent au casino) ne sont pas forcément déchargés de toute responsabilité quant à leur état de pauvreté. Comme je l'ai montré plus haut, la perte de liberté associée à la condition de pauvreté devrait bénéficier d'actions correctives de la part des non-pauvres souscrivant à leur devoir d'altruisme. La pauvreté est donc un domaine d'élection pour l'exercice de l'altruisme. Cela me permet d'illustrer deux autres points, qui touchent à la question (tout à fait pratique) du partage des connaissances, et celle (plus générale) de la faisabilité de l'altruisme.

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ, PARTAGE DE L'INFORMATION ET CAPITALISATION DES SAVOIRS

La lutte contre la pauvreté mobilise, dans le monde entier, des efforts et des moyens considérables. Des millions d'organisations gouvernementales et non gouvernementales (ONG), et de très nombreuses institutions publiques et privées, nationales et internationales s'y consacrent. Curieusement, cet énorme dispositif souffre d'un grave déficit en matière de capitalisation des

14. Je remercie Hervé Defalvard d'avoir attiré mon attention sur l'œuvre de Léon Bourgeois comme sur la notion de quasi-contrat évoquée un peu plus haut.

15. Jean-Fabien Spitz, *Le moment républicain en France*, Paris, Gallimard, 2005

savoirs et des bonnes pratiques inventées sur le terrain. Des centaines de millions d'opérateurs de terrain sont à l'œuvre. Ils sont généralement mus par la générosité et souvent habités par le sentiment d'urgence, et, le plus souvent, ils ne publient pas leurs résultats. Ils ne souscrivent pas à cette règle qui prévaut chez les scientifiques et qui est l'une des raisons du progrès de la science. Leur devoir d'altruisme devrait faire obligation à ces opérateurs de rendre publics leurs résultats. En effet, il n'est pas raisonnable que d'autres soient empêchés de bénéficier de leurs avancées, alors que l'efficacité de l'action générale s'en trouverait accrue. Cette expression particulière du devoir d'altruisme devrait s'imposer par la raison. Ainsi, la culture des bénévoles est largement fondée sur la générosité, et gagnerait en efficacité si elle était animée plus avant par l'altruisme. C'est ce que cherche à promouvoir l'initiative RESOLIS¹⁶ (et antérieurement FACTS¹⁷), dont j'ai été l'initiateur.

LA POSSIBILITÉ DE L'ALTRUISME, DE L'ALTRUITÉ ET DU DEVOIR D'ALTRUITÉ

Il est temps pour moi de réintroduire les sentiments aux côtés de la raison, et l'altruisme aux côtés de l'altruisme. L'un et l'autre sont-ils « faisables » ? Nous savons bien que les sentiments peuvent faire obstacle à la raison, et que la raison peut être mobilisée au service d'intérêts personnels, voire nuisibles pour d'autres. Le devoir d'altruisme est-il « possible » ? Tous les discours tenus sur les idées d'altruisme, d'altruisme et de devoir d'altruisme relèvent-elles de la fiction ou du rêve ? Je n'entends pas ici discuter la valeur (à mes yeux indéniable) de l'utopie, mais peser les poids respectifs de la raison et des sentiments. Je n'ignore pas que la raison, et de loin, n'est pas tout, et ne gouverne pas la totalité des comportements. Rien ne garantit que ce qui est « raisonnable » va advenir, ni à l'échelle de l'individu, ni à celle du groupe.

Considérons, toutefois, la lutte contre la pauvreté, à laquelle tant de personnes se consacrent. Dans ce cas, comme dans tous ceux où les sentiments sont positivement orientés vers l'autre, et les comportements animés par l'empathie et la générosité, une partie du chemin est faite. L'apport de la raison peut trouver ici un terrain et un accueil plus systématiquement favorables. C'est en ce sens que je défends vigoureusement l'idée d'une « *science de l'action* », qui rationalise et optimise au mieux des actions positives et généreuses¹⁸. Dans ce contexte au moins, l'altruisme, et surtout son corollaire, le devoir d'altruisme, sont appelés à jouer un rôle critique¹⁹.

Au total, la lutte contre la pauvreté offre donc un terrain particulièrement propice pour la mise en action des principes liés à l'altruisme et au devoir d'altruisme. Ce n'est pas un espace négligeable. En France, on compte entre dix et vingt millions de personnes qui exercent une activité bénévole, de nature altruiste (pas toujours, mais souvent liée à la pauvreté). Ce chiffre s'élève à des centaines de millions, voire un ou deux milliards, dans le monde. C'est pourquoi l'initiative RESOLIS²⁰, qui veut œuvrer pour le progrès social par le développement de la connaissance, est habitée par l'idée d'altruisme, et possède une dimension politique. Non, bien évidemment, qu'elle soit de droite ou de gauche, mais parce qu'elle peut intervenir sur la vie de la cité, notamment dans le secteur de la lutte contre la pauvreté²¹.

CONCLUSION

Je suis conscient du caractère rébarbatif de mon insistance à parler d'obligations et de devoirs. La notion de devoir d'altruisme n'est guère susceptible d'enthousiasmer les masses. Il est plus facile de faire la promotion des carottes que celle des bâtons. Ce qui est le plus motivant, c'est la contrepartie positive de l'exercice du devoir d'altruisme, c'est-à-dire le gain de libertés individuelles qui résulte de l'adhésion aux obligations dérivant de ce dernier. Il n'empêche que la dimension des devoirs ne peut être ignorée. Il serait inconvenant de la maquiller de façon à la rendre moins « impopulaire ».

On me demande souvent pourquoi un biologiste de mon genre, qui a consacré tant de temps à la recherche fondamentale, (et, un peu, à la recherche appliquée), a voulu se pencher sur l'altruisme. La réponse se trouve dans ma conception de la science. Pour moi, la recherche fondamentale, fondée sur la seule curiosité, est magnifique (et absolument indispensable). Mais je trouve la science plus admirable encore lorsqu'elle sert, et ce dans les deux sens de ce terme : lorsqu'elle sert à quelque chose (lorsqu'elle est utile), et lorsqu'elle sert la société (lorsqu'elle est mise au service des hommes). En d'autres termes, ma vision de la science (que l'on peut qualifier de « pasteurienne ») est altruiste. Cela me conduit à avoir une vision « scientifique » de l'altruisme, c'est-à-dire méthodique. C'est aussi dans ce sens que je tente, (comme je l'ai évoqué plus haut) de développer une « science de l'action », qui s'appuie sur un discours de méthode. C'est ce qui me pousse à insister sur l'altruisme, parce que la raison doit se faire entendre, même si les sentiments positifs font défaut. Je n'oppose donc pas altruisme et altruisme. Je veux les promouvoir tous deux, et je les associe dans l'éloge que je leur adresse ici²².

16. www.resolis.org

17. La revue FACTS Reports (www.factsreports.revues.org) a été fondée en 2007 par Philippe Kourilsky et l'Institut Veolia Environnement (www.institut.veolia.org).

18. Philippe Kourilsky, « Une science de l'action pour lutter contre la pauvreté », dans *Science et Démocratie*, éditeur : Pierre Rosanvallon, Paris, Collège de France et Odile Jacob, 2014

19. Kourilsky, P., « L'altruisme : clé de la lutte contre la pauvreté », dans le numéro « Lutte contre la pauvreté, entre don et marché », piloté par David Ménascé, FACTS Reports, Janvier 2012. Edition anglaise Juin 2012. Cf. factsreports.revues.org

20. L'acronyme RESOLIS veut dire : Recherche et Evaluation de SOLUTIONS Innovantes et Sociales.

21. Comme cela est reconnu dans un rapport d'information du Sénat Français (délégation à la prospective) « Comment enrayer le cycle de la pauvreté ? Osons la fraternité ! » No 388, p. 109 sq

22. Je remercie l'équipe de RESOLIS, Agnès Chamayou, Sophie Dupraz, et Alice Balguerie, pour leur relecture de cet article.

RESOLIS

MAIRIE DU
15



FONDATION
BETTENCOURT
SCHUELLER

resolis.org

ISSN 2276-4275